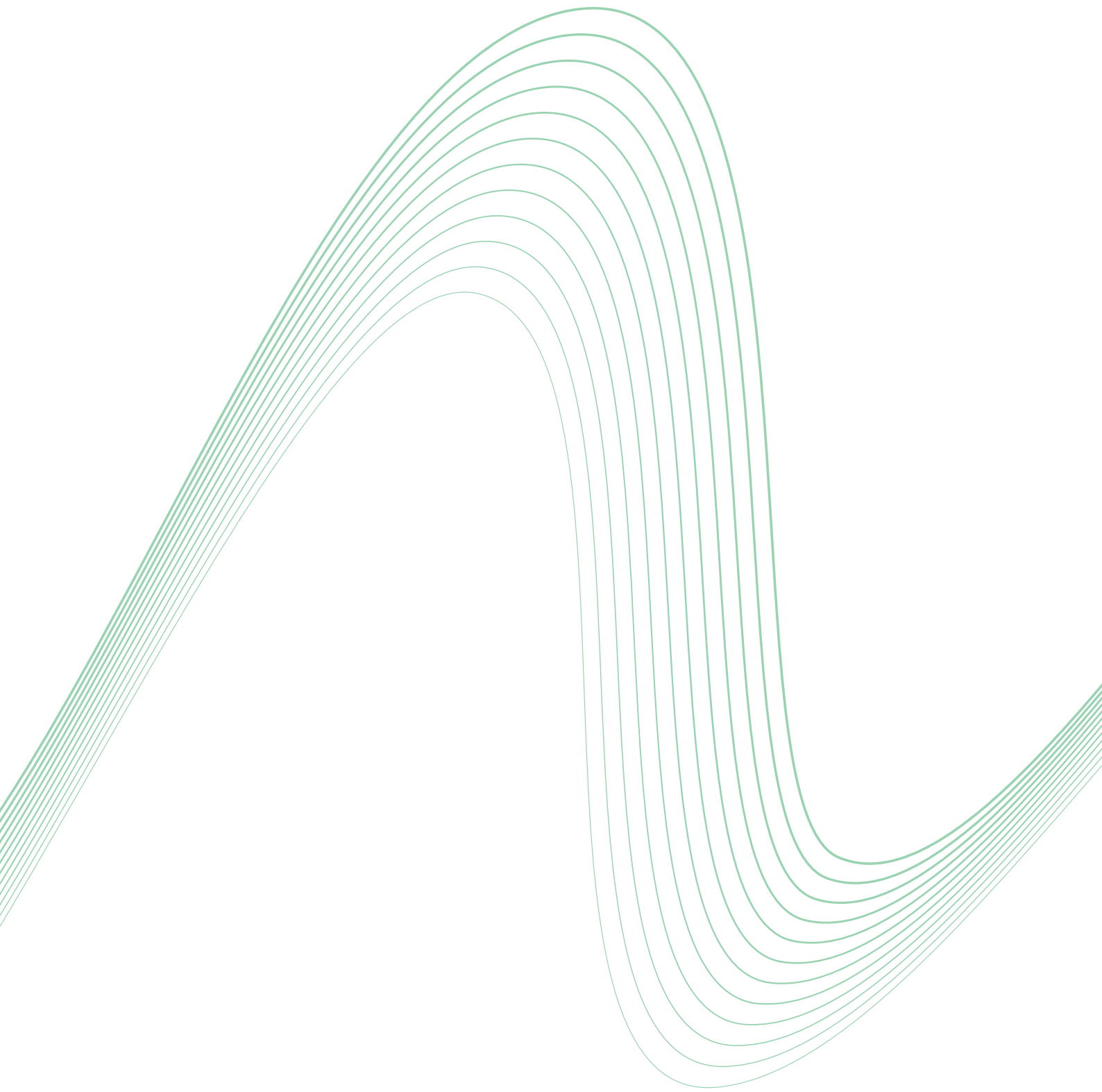




Rapport sur  
la situation  
financière  
2025  
(Public Disclosure)

Vaudoise Générale,  
Compagnie d'Assurances SA



# Table des matières

---

## 4 Résumé du rapport sur la situation financière

---

## 6 A. Activités de l'entreprise

1. **Une assurance engagée et responsable**  
Un modèle coopératif fondé sur des valeurs partagées
  2. **Nos collaboratrices et collaborateurs**  
L'humain au cœur de notre succès collectif
  3. **Nos réalisations et ambitions**  
Une entreprise au service de sa clientèle et tournée vers l'avenir
  4. **Proches de vous, partout en Suisse**  
Nos équipes accompagnent nos assurées et assurés dans chaque région du pays
  5. **Principaux segments d'activité**
  6. **Gouvernance d'entreprise**  
Groupe Vaudoise Assurances
- 

## 18 B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise
- 

## 25 C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration
  2. Direction
  3. Gestion des risques et système de contrôle interne
- 

## 35 D. Profil de risques

---

## 38 E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation
  2. Évaluation proche du marché des actifs
  3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements
- 

## 44 F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital
  2. Fonds propres
- 

## 45 G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST
  2. Définitions
  3. Évolution globale du SST
- 

## 51 Annexes

# Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après «Vaudoise Générale») au 31 décembre 2025 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/2 «Publication – assureurs (public disclosure)». Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

À l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

## Activités de l'entreprise

Vaudoise Générale est une filiale détenue à 100% par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après «le Groupe» ou «la Vaudoise»). À ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe.

L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurance non-vie.

## Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève à CHF 88,7 millions pour l'exercice 2025. Les primes émises en affaires directes progressent de 7,7%, à CHF 1'223,4 millions. Les assurances P&C évoluent de 6,6% alors que les assurances de personnes progressent de 9,2%. Le rendement comptable net des placements est de 4,4%.

## Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

## Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre, depuis 2016, les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Générale sont les risques d'assurances et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

## Évaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché des actifs, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers. La valeur de marché des engagements d'assurance représente la valeur actualisée des flux futurs attendus liés aux engagements, incluant une marge pour risque reflétant l'incertitude associée à ces flux, conformément au cadre du Swiss Solvency Test.

### Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et avec l'objectif de respecter les exigences SST. Durant l'exercice 2025 et sur décision du Conseil d'administration du 20 mars 2025, la société a distribué un dividende ordinaire de CHF 48 millions et a doté le fonds de redistribution des excédents non-vie de CHF 39 millions à reverser à sa clientèle dès le 1<sup>er</sup> juillet 2026. Vaudoise Générale ne recourt pas au marché des capitaux et ne dispose pas de financement d'autres sociétés du Groupe (excepté CHF 206 millions de mandat de gestion pour Vaudoise Assurances Holding SA à fin 2025).

### Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2026.

Le taux de solvabilité SST 2026, calculé sur la base des données au 31 décembre 2025, est de 308% au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

# A. Activités de l'entreprise

## 1. Une assurance engagée et responsable

### Un modèle coopératif fondé sur des valeurs partagées

La Vaudoise figure parmi les dix principales compagnies d'assurances privées actives sur le marché suisse. Elle est le seul assureur privé indépendant, dont le centre décisionnel est basé en Suisse romande.

Fondée en 1895, la Vaudoise a évolué avec son temps, professionnalisé ses activités et modifié ses structures, tout en restant fidèle aux valeurs mutualistes de sa société mère, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Dans cet esprit, la Vaudoise partage son succès avec sa clientèle en reversant chaque année une partie de ses bénéfices à ses assurées et assurés.

Les produits et services d'une assurance ne sont pas tangibles; la confiance est à la fois l'essence de la relation client et le cœur du métier d'assureur. La Vaudoise inspire confiance lorsqu'elle incarne ses valeurs et maintient ses engagements au moment de la souscription d'un risque et lors du versement d'une prestation. Pour ce faire, elle dispose d'une Stratégie d'entreprise, d'un Code de déontologie et d'un Règlement du personnel qui intègrent ses valeurs d'entreprise: Proches, Fiables, Humains et Proactifs. Elles sont en adéquation avec sa vision et sa mission.

#### 1.1 Notre mission

*Protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible.*

Assureur suisse, la Vaudoise conseille et offre aux particuliers, aux indépendants ainsi qu'aux entreprises, des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et de solutions hypothécaires. Grâce à ses racines coopératives, la Vaudoise poursuit une croissance dynamique et rentable dans son cœur de métier et dans des activités complémentaires au profit de sa clientèle, de ses sociétaires, de ses actionnaires, de ses collaboratrices et collaborateurs. De plus, elle inscrit la durabilité dans ses métiers, ses offres et ses services.

#### 1.2 Notre vision

*Être l'Assureur préféré.*

### 1.3 Nos valeurs



## 2. Nos collaboratrices et collaborateurs

### L'humain au cœur de notre succès collectif

#### 2.1 Une culture coopérative tournée vers la performance et la responsabilité

Notre entreprise repose sur une conviction forte: la réussite économique et la création de valeur pour nos sociétaires passent par l'engagement et le développement de nos collaboratrices et collaborateurs sur les plans professionnel et personnel. Notre identité coopérative s'incarne dans nos valeurs: Proches, Fiables, Humains et Proactifs. Ces principes guident nos décisions et nos pratiques RH, en plaçant l'humain au centre de notre stratégie.

Nous encourageons une culture de la performance responsable, où chacun contribue à l'atteinte des objectifs communs tout en bénéficiant d'un environnement inclusif et respectueux. La reconnaissance des résultats individuels et collectifs, associée à des pratiques de rémunération équitables, renforce la motivation et la cohésion.

Le bien-être de nos collaboratrices et collaborateurs est notre priorité, et c'est pourquoi nous tenons à leur offrir des conditions de travail attractives. Notre culture d'entreprise favorise l'épanouissement et les échanges personnels, notamment par le biais d'activités sportives et culturelles. Par ailleurs, nous proposons des formules de travail flexibles dans des locaux modernes et respectueux de l'environnement. Notre nouveau site de Berne-Wankdorf, inauguré en septembre 2025, est exemplaire en la matière, tout comme la rénovation de notre Siège.

Nous mesurons régulièrement l'expérience collaborateur pour ajuster nos actions. Nos priorités: renforcer la reconnaissance, promouvoir la santé mentale et physique, et offrir des espaces de dialogue ouverts.

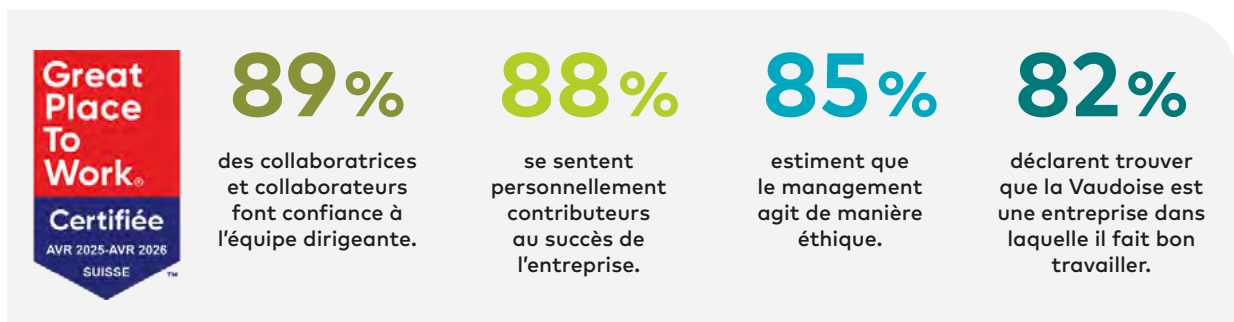
## 2.2 Développement des talents et leadership

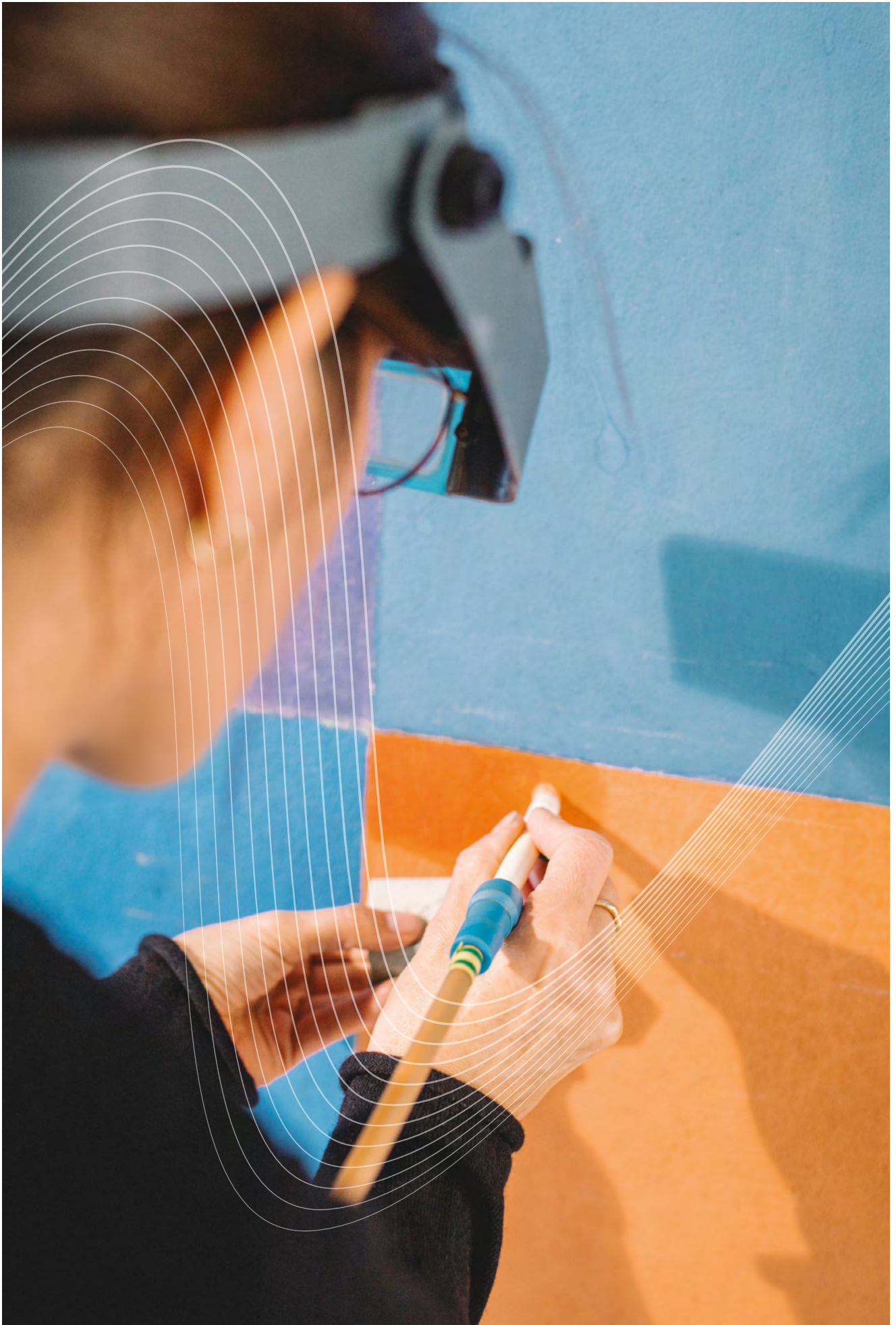
Attirer, développer et fidéliser les talents est un levier clé de notre stratégie. Nous y répondons par des programmes et des initiatives à fort impact, conçus pour accompagner durablement nos équipes. L'apprentissage continu est encouragé grâce à des formations en ligne, des ateliers internes et des parcours certifiants. Enfin, le développement du leadership s'appuie sur une démarche de feedback à 360° et sur des actions de coaching destinées aux membres de la Direction et de la direction élargie (RDE).

## 2.3 Nos ambitions pour la période stratégique 2026-2028

Au cours des prochaines années, nous souhaitons renforcer notre dynamique de transformation et nous engager encore davantage au service de nos collaboratrices et collaborateurs. Notre ambition est claire: créer un environnement de travail toujours plus innovant, inclusif et tourné vers l'avenir.

Pour cela, nous poursuivons nos efforts afin d'accélérer la digitalisation de nos processus RH, pour offrir des services plus simples, plus rapides et plus intuitifs à l'ensemble de nos équipes et renforcer la diversité et l'inclusion à tous les niveaux, afin de garantir un environnement où chacun peut pleinement contribuer, se développer et s'épanouir. Nous tenons également à cultiver les compétences clés pour accompagner nos métiers dans leur évolution. De plus, nous voulons renforcer la mobilité interne et favoriser l'enrichissement des compétences. Enfin, nous souhaitons consolider notre culture mutualiste, en valorisant la coopération, la transversalité et la responsabilité partagée, fondements de notre identité et de notre succès collectif.





### 3. Nos réalisations et ambitions

#### Une entreprise au service de sa clientèle et tournée vers l'avenir

**À l'heure de clore un cycle, nous dressons le bilan des cinq priorités qui ont guidé la stratégie de la Vaudoise entre 2023 et 2025.**

Nous avons d'abord veillé à être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse, en consolidant notre identité coopérative et en renforçant la confiance de notre clientèle. Nos efforts en matière de satisfaction client ont été reconnus par des distinctions nationales (comparis.ch, bonus.ch, Swiss Customer Service Excellence), tandis que la redistribution annuelle d'une partie des bénéfices à nos assurées et assurés – CHF 44 millions pour la période 2025–2026 – a concrétisé notre engagement envers nos parties prenantes.

Nous avons ensuite cherché à améliorer continuellement nos solutions et l'expérience de notre clientèle à l'aide des meilleures technologies. Notre programme de transformation digitale a marqué une étape importante: l'amélioration continue de l'Espace client et le déploiement de notre outil CRM ont permis de renforcer la relation client et d'accroître l'efficacité des conseillères et conseillers. Parallèlement, l'usage de l'intelligence artificielle, via Copilot, a introduit des gains de productivité tout en restant conforme à nos valeurs humaines.

Dans le même temps, nous avons poursuivi la croissance rentable de notre cœur de métier et renforcé la performance financière de notre Groupe. Nous avons connu une croissance solide, avec une progression de 7,5% du volume de primes en non-vie, un ratio combiné de 96,4% et un renforcement marqué en Suisse alémanique. La consolidation de notre réseau d'agences et l'optimisation de notre distribution omnicanale ont contribué à cette dynamique.

Nous avons également élargi notre offre avec des solutions et des services complémentaires, en diversifiant nos activités par des partenariats (Swiss Life, Europ Assistance, Groupe Mutuel, etc.) et des investissements stratégiques dans la LegalTech, la PropTech et la gestion immobilière. Ces initiatives ont renforcé notre ancrage local et notre capacité à proposer des services élargis à notre clientèle.

Enfin, nous avons ancré la durabilité au sein de toute l'entreprise. Notre stratégie de durabilité s'est articulée autour de quatre piliers – assureur engagé, investisseur responsable, employeur motivant et entreprise citoyenne – et ces engagements ont été accompagnés d'une gestion rigoureuse des ressources, en conformité avec les normes GRI.

Dans un monde toujours plus connecté, exigeant et en mutation, la Vaudoise réaffirme son ambition: construire une entreprise performante, agile et profondément humaine. Sur la base des mêmes vision, mission et valeurs, nos objectifs stratégiques pour ces trois prochaines années s'inscrivent dans la continuité de ce que nous avons accompli jusqu'à présent.

En 2026-2028, nos activités s'articuleront autour de cinq axes majeurs:

### Renforcer la relation client

Nous renforçons la relation client dans toutes nos activités et augmentons la fréquence et la qualité des contacts grâce à une proximité physique et digitale. Nous misons sur une expérience client simple, utile et cohérente avec notre positionnement de marque axé sur la coopérative.

### Accroître notre cœur de métier assurantiel

Nous intensifions notre présence dans le segment Entreprises et développons un modèle omnicanal performant pour le segment Particuliers. Nous renforçons notre position en prévoyance.

### Transformer pour mieux s'adapter, responsabiliser et s'investir

Nous continuons de transformer en profondeur notre organisation pour gagner en agilité et en pertinence, en combinant la digitalisation des processus, le développement de nos compétences et notre engagement sociétal fort.

### Assurer une excellence financière

Nous assurons une gestion rigoureuse des actifs, des investissements ciblés dans des activités créatrices de valeur et une croissance durablement rentable, afin de reverser une partie de nos bénéfices à notre clientèle et de garantir un rendement attractif à nos actionnaires.

### Diversifier notre modèle d'affaires au-delà de l'assurance

Nous diversifions nos activités au-delà du métier assurantiel. Nous consolidons notre position de leader dans le conseil aux caisses de pension, nous développons la gestion d'actifs pour des tiers et nous explorons activement de nouvelles opportunités pour pérenniser notre modèle d'affaires.

## 4. Proches de vous, partout en Suisse

Nos équipes accompagnent nos assurées et assurés dans chaque région du pays

### Agences générales

Agence de Direction

Argovie

Bâle

Berne

Bienne – Soleure

Chablais

Fribourg

Genève

Haut-Valais

Jura

La Broye

Lausanne

Morges

Neuchâtel

Nord vaudois

Oberland bernois

Ouest lausannois/Gros-de-Vaud

Rapperswil

Riviera

Sud-Est de la Suisse

Suisse centrale

Suisse orientale

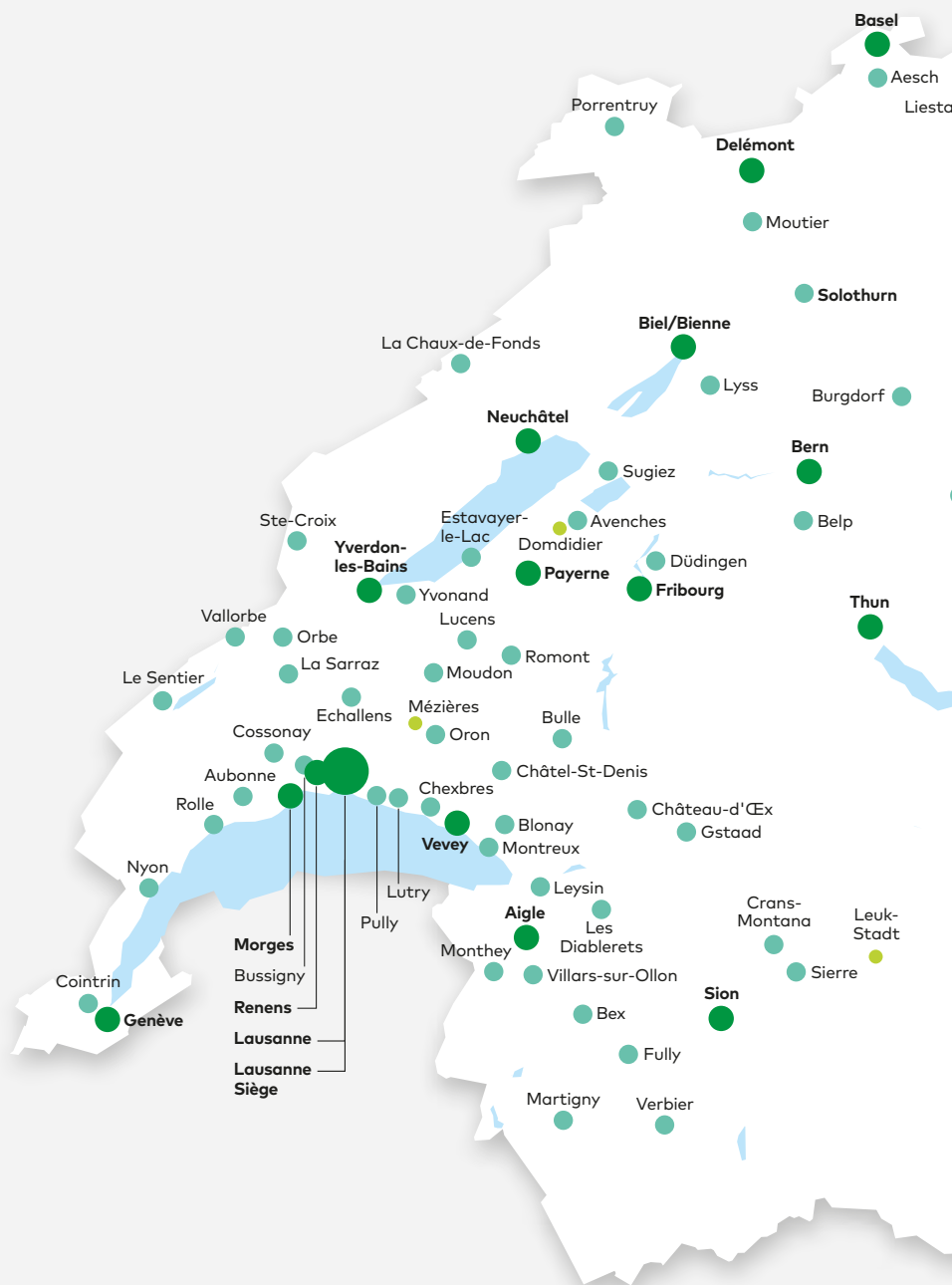
Tessin

Valais romand

Winterthour

Zurich

- Siège
- Agences générales
- Agences
- Bureaux



# 118

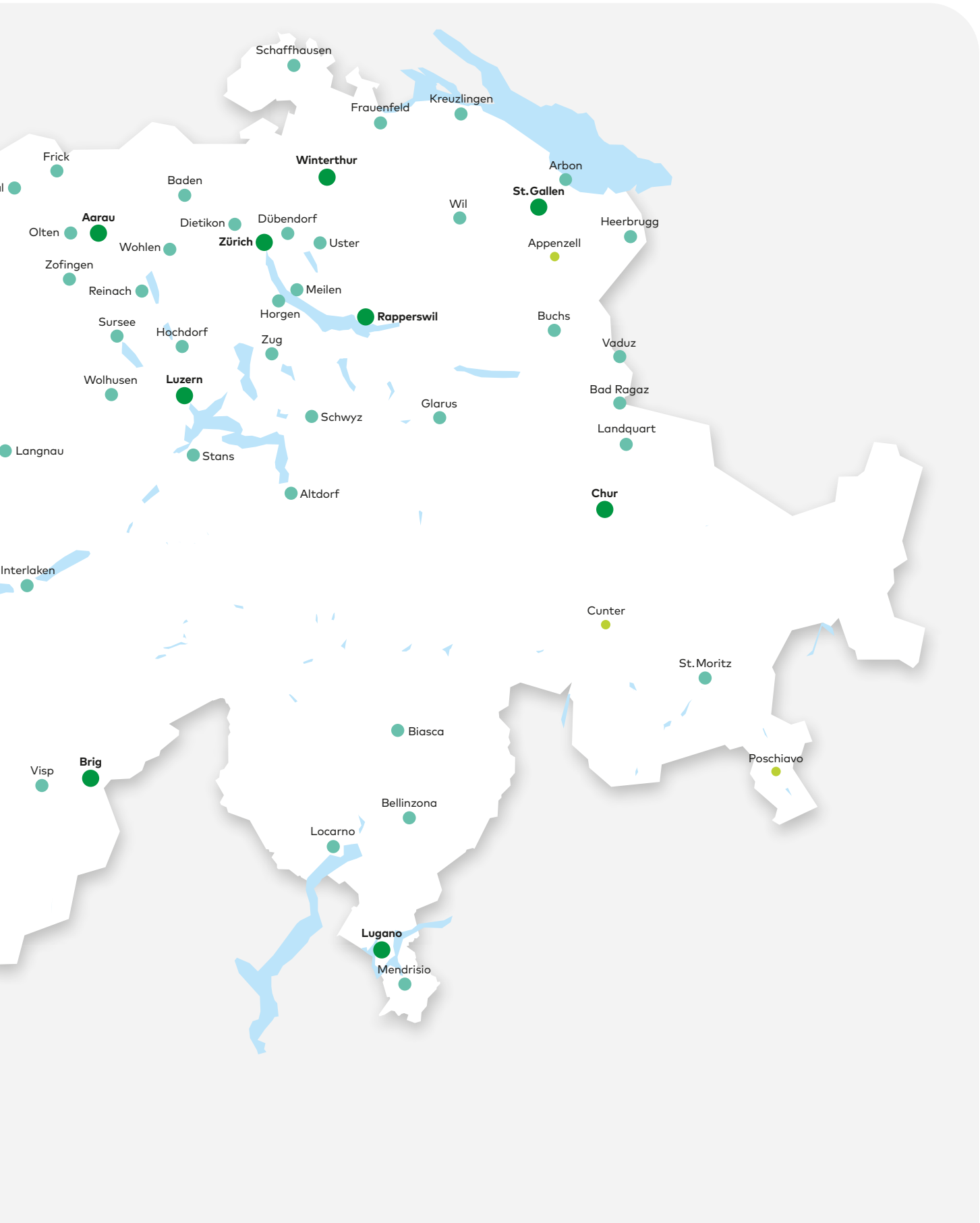
agences  
au total

# 26

agences  
générales

# 3

services de courtiers  
de Direction



## 5. Principaux segments d'activité

### 5.1 Assurances P&C

Les affaires P&C comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses. Elles se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 6,6%.

### 5.2 Assurances de personnes non-vie

Le domaine des assurances de personnes non-vie est devenu au fil du temps un contributeur important au volume d'affaires de la société, avec une croissance de l'ordre de 9,2%. Il regroupe la branche Perte de gain maladie collective (PGM), ainsi que les branches assurances collectives accidents obligatoire (LAA) et facultative (CLAA).

## 6. Gouvernance d'entreprise Groupe Vaudoise Assurances

### Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative

Lausanne

68,2%

### Vaudoise Assurances Holding SA\*

Lausanne

100%  
Vaudoise Générale,  
Compagnie d'Assurances SA  
Lausanne

100%  
Vaudoise Vie,  
Compagnie d'Assurances SA  
Lausanne

100%  
Vaudoise Asset Management SA  
Lausanne

100%  
Vaudoise Services SA  
Lausanne

100%  
Pittet Associés SA  
Lausanne

100%  
Epona, Société d'assurance  
générale des animaux SA  
Lausanne

100%  
Prevanto  
Holding AG  
Zurich

100%  
Prevanto AG  
Zurich

100%  
EICTBS  
Holding AG  
Zurich

100%  
Ecofin  
Investment  
Consulting AG  
Zurich

25%  
Europ Assistance (Suisse)  
Holding SA  
Nyon

22%  
Orion Assurance de Protection  
Juridique SA  
Bâle

20%  
NewCo Switzerland SA  
Lausanne

100%  
Berninvest AG  
Berne

100%  
Vaudoise Investment Solutions SA  
Berne

100%  
neocredit.ch AG  
Berne

100%  
FimPlus SA  
Lausanne

30%  
Popety SA  
Plan-les-Ouates

21%  
Credit Exchange SA  
Zurich

20%  
Procimmo Group SA\*\*  
Zoug

\* Vaudoise Assurances Holding SA, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment «Local Caps» (symbole VAHN-No de valeur: 2154566-ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

\*\*Procimmo Group SA, dont le Siège est à Zoug, est coté à la BX SWISS (ISIN: CH0424520929). Son capital-actions s'élève à CHF 3 millions.

## 6.1 Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 68,2% du capital et 91,3% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations, dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2025 atteint CHF 2'118'838'176.-.

La société détient en direct sept filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit de:

- Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 60 millions);
- Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 100 millions);
- Epona, Société d'assurance générale des animaux SA (capital-actions de CHF 3,9 millions);
- Vaudoise Asset Management SA (capital-actions de CHF 100'000.-);
- Pittet Associés SA (capital-actions de CHF 100'000.-);
- Vaudoise Services SA (capital-actions de CHF 2'250'000.-);
- Prevanto Holding AG (capital-actions de CHF 100'000.-), qui détient Prevanto AG ;
- EICTBS Holding AG (capital-actions de CHF 100'000.-), qui détient Ecofin Investment Consulting AG.

Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient, indirectement par le biais de Vaudoise Asset Management SA, la totalité du capital-actions de cinq filiales:

- Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (cotée à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings (ISIN CH0142902003);
- Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin;
- FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier;
- neocredit.ch AG, à Berne, plateforme de crowdlending pour TPE/PME (en run-off).

Vaudoise Asset Management SA détient également trois sociétés sous influence notable:

- 21% de Credit Exchange SA, à Zurich, plateforme de financement immobilier;
- 30% de Popety SA, à Plan-les-Ouates, société spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier;
- 20% de Procimmo Group SA, à Lausanne, société active dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière s'élève à CHF 360'360'000.- au 31 décembre 2025.

Vaudoise Assurances Holding SA détient trois sociétés sous influence notable:

- Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le Siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui s'élève à CHF 1,4 million, est détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance, de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements, d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente;
- Orion Assurance de Protection Juridique SA est une assurance de protection juridique, dont le Siège est à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA;
- NewCo Switzerland SA est une scale-up basée à Lausanne. Elle est détenue à 20% par Vaudoise Assurances Holding SA et accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

Ces trois sociétés sous influence notable ne sont pas cotées en bourse et entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence.

Quant à Vaudoise Fondation de placement, dont le but est de placer et de gérer collectivement des fonds d'institutions de prévoyance professionnelle, elle est soumise à la surveillance de la Confédération par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

## **6.2 Organe de révision**

L'organe de révision externe de Vaudoise Générale et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA, à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019.

L'organe de révision rédige, à l'intention du Conseil d'administration, un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes à l'Assemblée générale, recommande leur approbation et s'assure de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Générale, du 20 mars 2025, a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA pour l'exercice 2026.

# B. Résultats de l'entreprise

## 1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif «Résultat de l'entreprise, solo non-vie».

Les primes émises en affaires directes progressent de 7,7% à CHF 1'223,4 millions. Le résultat 2025 de Vaudoise Générale s'élève à CHF 88,7 millions. Ce résultat s'explique principalement par un volume de primes en hausse, une rentabilité en amélioration et par de bons résultats de placements.

<b>Compte de résultat</b> (en millions de CHF)	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Primes brutes	1'241,2	1'157,4
Primes brutes cédées aux réassureurs	-46,1	-44,0
<b>Primes pour propre compte</b>	<b>1'195,1</b>	<b>1'113,4</b>
Variation des reports de primes	-5,8	-2,6
Variation des reports de primes: part des réassureurs	-	0,1
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1'189,9</b>	<b>1'111,0</b>
Autres produits de l'activité d'assurance	0,3	0,4
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>	<b>1'190,2</b>	<b>1'111,4</b>
Charges des sinistres: montants payés bruts	-864,7	-854,6
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs	21,4	29,1
Variation des provisions techniques	18,3	48,6
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	-3,9	-4,0
<b>Charges de sinistres pour propre compte</b>	<b>-828,9</b>	<b>-781,0</b>
Frais d'acquisition et de gestion	-363,5	-292,7
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	5,7	3,5
<b>Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte</b>	<b>-357,8</b>	<b>-289,2</b>
Autres charges techniques pour propre compte	-26,5	-25,4
<b>Total des charges de l'activité technique d'assurance</b>	<b>-1'213,2</b>	<b>-1'095,6</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-23,0</b>	<b>15,7</b>
Produits des placements	262,7	245,7
Charges financières et frais de gestion des placements	-140,0	-144,8
<b>Résultat des placements</b>	<b>122,7</b>	<b>100,9</b>
Autres produits financiers	2,9	5,7
Autres charges financières	-5,9	-6,1
<b>Résultat sur les autres éléments financiers</b>	<b>-3,0</b>	<b>-0,4</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>96,6</b>	<b>116,3</b>
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>96,6</b>	<b>116,3</b>
Impôts directs	-7,9	-27,0
<b>Bénéfice</b>	<b>88,7</b>	<b>89,2</b>

### 1.1. Assurances non-vie - Croissance, innovation et redistribution : une dynamique gagnante

Dans les affaires non-vie, la Vaudoise affiche une croissance supérieure à celle de l'année précédente et à celle du marché. Tous les secteurs y ont contribué.

Dans le segment Particuliers, la progression du volume des primes des assurances Véhicules à moteur et Ménage dépasse celle de l'an dernier. Dans le segment Entreprises, la croissance des primes est également plus élevée, grâce aux Assurances de personnes qui franchissent la barre symbolique du demi-milliard de CHF.

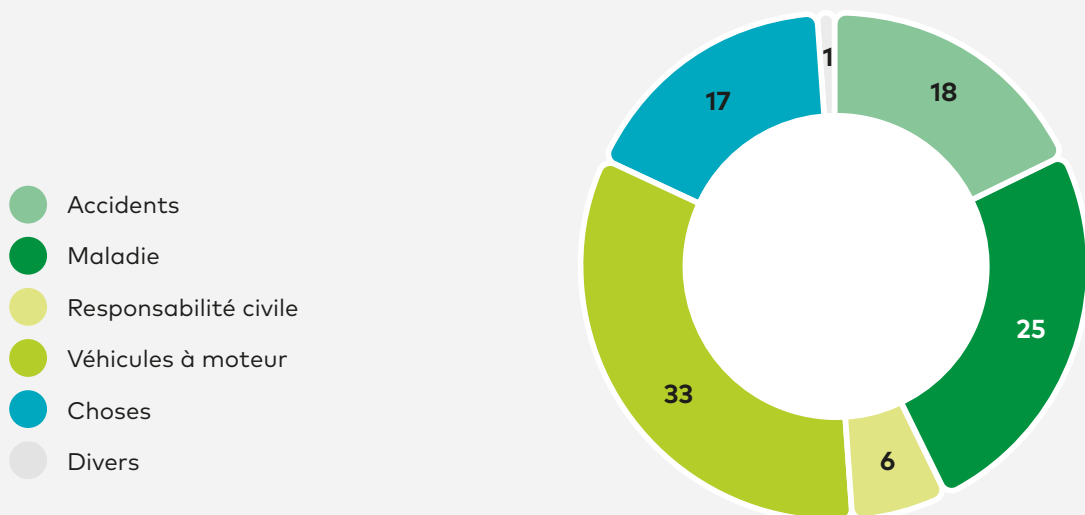
La charge de sinistres est quant à elle maîtrisée, malgré un contexte tendu en raison de la hausse du coût des réparations, en particulier dans les assurances Véhicules à moteur.

#### 1.1.1 Positionnement et parts de marché

Sur un marché suisse de l'assurance toujours plus compétitif, la Vaudoise a continué à développer ses parts de marché avec succès. En 2025, le volume de primes a ainsi augmenté de 7,5%, une hausse supérieure à l'an dernier (5,1%). La production de nos réseaux de distribution a également progressé, le nombre d'affaires nouvelles conclues ayant sensiblement augmenté par rapport à 2024 alors que les résiliations sont restées stables.

Comparée au marché, la Vaudoise enregistre pour la dixième année consécutive une croissance supérieure à la moyenne de ses concurrents (selon le reporting ASA), sa part de marché atteignant désormais 5,9%. Les assurances Véhicules à moteur et les Assurances de personnes affichent les plus fortes hausses.

### Répartition des primes en %



### 1.1.2 Secteurs d'affaires et solutions d'assurance

#### Segment Particuliers

La croissance du volume de primes des assurances Mobilité, Ménage et Animalières s'accélère pour atteindre +7,3% cette année. Cette hausse est particulièrement soutenue dans la branche Véhicules à moteur, portée à la fois par un nombre accru d'affaires nouvelles et par des ajustements tarifaires nécessaires pour compenser le renchérissement des sinistres.

En ce qui concerne la branche d'assurances pour les animaux, le Groupe Vaudoise prévoit de fusionner le 1<sup>er</sup> janvier 2026, sous réserve de l'accord de la FINMA, sa filiale Epona au sein de Vaudoise Générale. Ce rapprochement permettra la création d'une nouvelle entité dédiée à la gestion de l'ensemble de la branche animalière du Groupe avec Animalia et Epona. Les deux marques continuent ainsi à proposer des services de qualité à l'ensemble de leurs assurées et assurés pour lesquels ce rapprochement n'a aucune incidence. Déjà leader du marché sur le segment Chien et Chat avec Animalia, le Groupe Vaudoise consolide sa position de numéro 1 des assurances pour animaux avec Epona (leader sur le segment chevaux et assureurs de référence des chiens, des chats et des animaux de ferme comme les bovins).

#### Segment Entreprises

La croissance du segment Entreprises est stimulée par l'augmentation du nombre d'entreprises (+ 443) et des primes Accidents et Maladie (+ CHF 44,8 millions). Le segment Accidents (+13,4%) et la Suisse alémanique (+11,5%) dépassent la croissance du portefeuille (+9,4%), conformément à notre stratégie cible.

### 1.1.3 Redistribution de CHF 40 millions

Chaque année, la Vaudoise redistribue une partie de ses bénéfices à sa clientèle. Pour la période 2025-2026, ce sont nos assurées et assurés RC et Choses qui ont bénéficié d'un rabais sur leur prime. Concrètement, entre juillet 2025 et juin 2026, toutes les clientes et tous les clients disposant d'un ou plusieurs contrats RC et Choses, conclus en 2024 ou avant, ont reçu un rabais correspondant à 20% du total de leurs primes versées en 2024.

Pour la période 2026-2027, ce sera au tour des détenteurs d'assurances Véhicules à moteur de profiter d'une remise de CHF 40 millions, soit un rabais de 10%. Depuis 2011, cette stratégie aura permis la redistribution de plus de CHF 480 millions d'ici au 30 juin 2027.

### 1.1.4 Innovation et produits

#### Assistance et Voyage

Fin 2024, la Vaudoise a lancé un nouveau produit Assistance et Voyage. Cette solution complète et modulaire permet de répondre aux besoins d'assistance, tels que l'annulation de voyage en cas d'imprévu, le secours médical à l'international, le dépannage routier, les urgences domestiques ainsi que l'aide numérique pour résoudre les problèmes technologiques du quotidien. Une solution tout-en-un pour voyager et vivre sereinement.

#### Gestion des sinistres modernisée dans les assurances Véhicules à moteur

La mise en production, au cours de l'été 2025, de notre nouvelle plateforme Guidewire Claim-Center constitue une avancée stratégique majeure pour la Vaudoise dans le traitement des sinistres liés aux branches Véhicules à moteur.

Notre clientèle bénéficie désormais d'un suivi renforcé et en temps réel, de délais de traitement optimisés, d'échanges d'informations entièrement digitalisés et structurés, ainsi que d'un accès permanent et sécurisé à l'ensemble des documents utiles via notre Espace client. Elle continue par ailleurs de profiter d'un accompagnement personnalisé et individualisé, un véritable avantage concurrentiel de la Vaudoise, tout au long de la gestion de son sinistre.

Pour nos collaboratrices et collaborateurs, cette nouvelle solution, intuitive et simple d'utilisation, permet de centraliser l'ensemble de l'écosystème des prestations au sein d'une plateforme unique, de collaborer au travers d'interfaces visuelles pilotées par des workflows métiers, et d'assurer de manière plus efficace la coordination des acteurs internes et externes.

Pour la Vaudoise, l'implémentation de Guidewire ClaimCenter représente une industrialisation maîtrisée de la gestion des sinistres: automatisation des dossiers standards, processus métiers harmonisés, workflows dédiés, gain de productivité significatif, et amélioration sensible de la qualité du traitement.

Par ailleurs, l'ergonomie moderne de la solution facilite l'accélération de l'apprentissage pour les nouveaux collaborateurs, ce qui réduit le temps de formation, optimise l'allocation des ressources internes et permet de renforcer plus rapidement les équipes opérationnelles.

Enfin, la digitalisation des interactions avec notre clientèle et nos partenaires améliore de manière notable la qualité, la cohérence et la fiabilité des données, préparant idéalement les futures évolutions attendues, notamment celles reposant sur l'intelligence artificielle, l'analytique avancée et la personnalisation augmentée des services.

### 1.1.5 Evolution des prestations de services

#### Assurances P&C

En Suisse, le nombre et le coût des sinistres liés aux événements naturels poursuivent leur forte progression. Les cas de grêle, de tempêtes, d'inondations ou encore de glissements de terrain sont non seulement plus fréquents, mais aussi plus destructeurs. Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs: le changement climatique, qui intensifie les phénomènes météorologiques extrêmes, l'urbanisation croissante dans des zones exposées et la valeur toujours plus élevée des biens assurés – qu'il s'agisse de logements, de véhicules ou d'installations techniques comme les panneaux solaires.

Pour le marché de l'assurance, ces tendances signifient une charge accrue et renforcent l'importance de la prévention, de la résilience des infrastructures et d'une adaptation continue des couvertures proposées à la clientèle.

Le 28 mai 2025, l'éboulement majeur survenu à Blatten, dans le Lötschental (VS), a bouleversé la région. Entraîné par la disparition progressive du glacier de Blatten, le flanc de la montagne s'est détaché, provoquant un impressionnant glissement de terrain. Plusieurs habitations ont été détruites ou gravement endommagées, contraignant des familles entières à quitter leurs foyers. Dès les premières heures suivant l'événement, la Vaudoise a mis tout en œuvre pour soutenir ses clientes et clients touchés. Les conseillers de l'agence générale du Haut-Valais, nos experts en sinistres et un représentant du Siège se sont rendus sur place, à Ferden, pour offrir un accompagnement humain et concret.

Les orages de grêle qui se sont abattus le 30 juin 2025 dans les régions d'Orbe et de Châtel-St-Denis ont occasionné de nombreux dégâts aux véhicules. La Vaudoise a déployé son dispositif d'expertise mobile à Suscévaz et à Châtel-St-Denis, afin d'aller à la rencontre des clientes et clients ayant subi un dommage à leurs véhicules.

## Assurances de personnes

Les arrêts de travail pour cause de maladie et de troubles psychiques ne cessent d'augmenter. Par le biais de notre marque Corporate Health Services ([www.corporatehealthservices.ch](http://www.corporatehealthservices.ch)), nous avons pour mission d'accompagner les entreprises dans le domaine de la prévention, de la gestion et de l'accompagnement des absences. Nous adaptons nos services en fonction des besoins des entreprises et du secteur d'activité. Nous sommes convaincus qu'agir en amont des arrêts de travail, former les managers et les collaborateurs, et mettre à disposition des entreprises des lignes santé réduisent les absences. Il s'agit d'aller au-delà du rapport prestations-primés.

Par ailleurs, nos services des prestations s'emploient à mettre en œuvre une gestion proactive et orientée client. Nous avons ainsi intensifié nos contacts avec les assurées et assurés au travers d'appels téléphoniques après 8 à 10 semaines d'incapacité de travail. Parallèlement, nous investissons pour automatiser le traitement des cas simples, comme les cas bagatelles. À fin 2025, ce sont 45% de nos cas accidents bagatelles qui sont ouverts, instruits, payés puis liquidés de manière 100% automatisée.

Le succès est au rendez-vous en termes de satisfaction client puisque l'enquête de satisfaction des prestations en Assurances de personnes fait apparaître que deux tiers de notre clientèle est très satisfaite par nos services.

### 1.2 Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Générale s'élève à fin décembre 2025 à CHF 2,8 milliards. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants:

- sécurité: les placements doivent être choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps;
- rentabilité: les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable;
- diversification: les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié;
- liquidité: les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps;
- congruence: les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

### 1.2.1 Résultats des placements par catégorie d'actifs

en millions de CHF	2025	2024
Biens immobiliers	62,2	53,8
Titres à revenus fixes	37,7	60,2
Prêts	0,3	0,9
Hypothèques	3,6	3,1
Actions	17,5	23,7
Autres placements	141,4	104,1
<b>Produits des placements</b>	<b>262,7</b>	<b>245,7</b>
Biens immobiliers	-12,8	-13,2
Titres à revenus fixes	-50,0	-18,1
Prêts	-0,6	-1,3
Hypothèques	-0,1	-0,1
Actions	-4,5	-11,9
Autres placements	-71,8	-100,2
<b>Charges financières et frais de placements</b>	<b>-139,9</b>	<b>-144,9</b>
<b>Résultat de placements</b>	<b>122,8</b>	<b>100,9</b>

### 1.2.2 Immobilier

Sur l'année 2025, Vaudoise Générale a vendu sept immeubles pour un montant de CHF 59,4 millions et acheté deux immeubles pour un montant de CHF 43,2 millions.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Générale atteint CHF 549 millions (CHF 523 millions en 2024), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 19,3%, contre 18,8% une année auparavant.

En tenant compte des fonds immobiliers, la performance brute en valeur de marché s'élève à 7,3% en 2025.

### 1.2.3 Titres à revenus fixes

La valeur comptable des titres à revenus fixes atteint CHF 1'009 millions (CHF 1'002 millions en 2024), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 35,5%, contre 36,0% une année auparavant.

Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle s'élève à 0,3% alors que les performances des titres à revenus fixes en monnaies étrangères se situe à -1,7%.

### 1.2.4 Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées.

La valeur comptable des prêts atteint CHF 47 millions (CHF 50 millions en 2024), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 1,6%, contre 1,8% une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché de ce portefeuille est de -1,6% en 2025.

### 1.2.5 Hypothèques

Vaudoise Générale considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle.

La valeur comptable des hypothèques atteint CHF 264 millions (CHF 250 millions en 2024), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 9,3%, contre 9,0% une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché est de -0,4% en 2025.

### 1.2.6 Actions

La valeur comptable des actions hors fonds d'actions atteint CHF 232 millions (CHF 229 millions en 2024). L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2025 représente 8,2% du total des actifs, comme un an auparavant. Le portefeuille d'actions et de fonds d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40% d'actions suisses et de 60% d'actions étrangères. En tenant compte des fonds d'actions, la performance en valeur de marché est de 15,1% pour les actions suisses et de 6,7% pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

### 1.2.7 Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs.

La Vaudoise possède son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles sont constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. En 2025, la Vaudoise a créé une position en dettes privées. La part de ces investissements en Hedge Funds, en Private Equity et en Dettes privées est de 5,0% du total des placements en 2025, contre 6,3% en 2024.

L'augmentation du résultat total sur les autres placements s'explique essentiellement par les impacts des effets de couverture de change.

En tenant compte des autres titres à revenus variables, la valeur comptable des autres placements atteint CHF 740 millions (CHF 729 millions en 2024), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 26,1%, contre 26,2% une année auparavant.

### 1.2.8 Instruments financiers dérivés

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu son exposition nette aux monnaies étrangères à un niveau proche de 17,0% de la valeur de marché de ses actifs. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

# C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

## 1. Conseil d'administration

### 1.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les neuf administratrices et administrateurs en fonction au 31 décembre 2025 sont mentionnés ci-après.

		Conseil	Comité d'audit et des risques	Comité de rémunérations	Comité d'investissement	Comité de transformation digitale
<b>Philippe Hebeisen</b>	Président du Conseil, invité permanent aux quatre comités du Conseil	●	●	●	●	●
<b>Jean-Philippe Rochat</b>	Vice-président du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		
<b>Martin Albers</b>	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques et du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
<b>Hélène Béguin</b>	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
<b>Nathalie Bourquenoud</b>	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●
<b>Javier Fernández-Cid</b>	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
<b>Eftychia Fischer</b>	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement	●			●	
<b>Peter Kofmel</b>	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques et membre du Comité d'investissement	●	●		●	
<b>Cédric Moret</b>	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●

La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat a été associé jusqu'en 2024 et a un statut «Of Counsel» dès 2025, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise.

ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est le CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas de conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant ni par leur aspect stratégique.

Oxadi AG, la société fondée par Nathalie Bourquenoud, collabore sur certains mandats avec Corporate Health Services.

Les autres membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de relations d'affaires étroites avec l'émetteur ou une société du même Groupe. Aucun membre non-exécutif ne faisait partie des organes de direction de Vaudoise Assurances Holding SA ou d'une société du même Groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue. La composition du Conseil d'administration respecte ainsi clairement les critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs. Formé d'un tiers de femmes, il est conforme aux attentes de l'art. 734 f CO.

À titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés comme suit: Jean-Daniel Laffely (président), Christoph Borgmann et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management SA ainsi que Reto Kuhn (président), Stefan Schürmann (vice-président) et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA. Le Conseil d'administration de Pittet Associés SA est composé de Frédéric Traimond (président) et de Bruno Férolles. Le Conseil d'administration de Vaudoise Services SA est composé de Christoph Borgmann (président), Bruno Férolles et Patrick Streit. Le Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, est composé de Frédéric Traimond (président), Patrick Streit (vice-président) et Julie Besson (administratrice indépendante). Le Conseil d'administration de Prevanto Holding AG est composé de Stefan Schürmann (président) et de Tim Dührkoop. Les membres du Conseil d'administration d'Ecofin Investment Consulting AG sont Stephan Wyss Brandenberger (président) et Alexandra Janssen (administratrice).

### 1.1.1 Élection et durée du mandat

En application des art. 710, 712 et 733 du CO, le président, les administratrices, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement par l'Assemblée générale. Hélène Béguin a été élue en qualité d'administratrice lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2025.

Pour les autres sociétés du Groupe, les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats s'opère de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administratrices et administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle.

Lors des Assemblées générales 2025 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Eftychia Fischer, Martin Albers et Javier Fernández-Cid ont été réélus pour une période de trois ans et Hélène Béguin a été élue pour une période de trois ans.

Les statuts de la société Vaudoise Asset Management SA prévoient des mandats d'administration pour une durée de trois ans rééligibles. Jean-Daniel Laffely, Christoph Borgmann et Reto Kuhn ont été réélus en 2023 pour une telle durée. Les statuts de Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA prévoient également des mandats pour une durée de trois ans. Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart ont été réélus en 2023. Quant à Stefan Schürmann, il a intégré les deux conseils en 2022 et a été réélu pour trois ans en 2025. Les statuts de la société Pittet Associés SA envisagent des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Bruno Férolles a été élu en 2024 et Frédéric Traimond a été réélu en 2025. Pour Vaudoise Services SA, Christoph Borgmann, Jacques Marmier et Patrick Streit ont été réélus en 2023 pour un mandat de trois ans également, alors que Bruno Férolles a été élu en 2025 pour une période de trois ans. Jacques Marmier n'est plus membre du conseil depuis décembre 2025. Les statuts d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, prévoient des mandats d'un an, rééligibles. Frédéric Traimond, Patrick Streit et Julie Besson ont été réélus en 2025. Stefan Schürmann et Tim Dührkoop ont été élus au Conseil d'administration de Prevanto Holding AG en 2025 pour une période de trois ans.

### 1.1.2 Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA, dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. La composition des Conseils de Vaudoise Assurances Holding SA, de Vaudoise Générale, de Vaudoise Vie et de Mutuelle Vaudoise est identique. Nathalie Follonier-Kehrli, domiciliée à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA a institué quatre comités, soit le Comité d'audit et des risques, le Comité de rémunérations, le Comité d'investissement et le Comité de transformation digitale. Ces comités sont chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

### 1.1.3 Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées, en présence de la Direction. Le Conseil est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), le directeur général adjoint et le directeur du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Il procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités sont communiqués au Conseil, avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2025, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et lors d'une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

### 1.1.4 Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Le Comité se réunit en principe cinq fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2025, le Comité d'audit et des risques a siégé à cinq reprises durant quatre heures environ, dont deux séances avec les réviseurs externes et une avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

### 1.1.5 Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en lien avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et de la secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction et des responsables des fonctions de contrôle (Compliance Officer Groupe, responsable de la gestion des risques et responsable du contrôle de gestion). Le Comité de rémunérations tient à jour le plan de succession du Conseil d'administration et gère le processus d'identification des futures administratrices et futurs administrateurs que le Conseil d'administration propose ensuite à l'Assemblée générale. Il veille à une représentation équilibrée des compétences professionnelles ainsi que des genres et des régions linguistiques.

Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale concernant la rémunération des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunération des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et la directrice des Ressources humaines sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2025, il a siégé à trois reprises durant deux à trois heures.

### 1.1.6 Comité d'investissement

Le Comité d'investissement évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, dotés de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2025, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS/AI/APG à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. De plus amples informations figurent en pages 174 à 176 du rapport sur les rémunérations. Le CEO, le CRO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2025, il s'est réuni à cinq reprises durant quatre heures environ.

### 1.1.7 Comité de transformation digitale

Le Comité de transformation digitale a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et aux collaboratrices et aux collaborateurs du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité convie également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les directeurs des départements

Vente et Marketing, P&C et Prévoyance et Assurances de personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2025, il s'est réuni à quatre reprises pour des séances de trois heures. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

#### **1.1.8 Compétences**

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs.

La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise; définir les missions; gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

#### **1.1.9 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction**

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Ces derniers informent également le Conseil de l'état de situation des autres filiales du Groupe ainsi que des thématiques critiques dans lesquelles évolue la Compagnie. Parmi les thèmes abordés en 2025 figurent notamment l'évolution de l'inflation, les changements climatiques, la situation géopolitique, les tensions commerciales, les risques financiers et cyber, la transformation digitale ainsi que leurs possibles conséquences pour l'entreprise et leurs parties prenantes. Les procès-verbaux des séances de la Direction sont transmis au Conseil d'administration pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO, le CFO, le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO, le CRO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au CRO. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et la DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

## 2. Direction

Au 31 décembre 2025, la Direction se compose des dix membres suivants:

Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO
Frédéric Traidmond	Directeur général adjoint, CRO, Département Actuariat et Réassurance
Christoph Borgmann	Directeur, CFO, Département Finances
Stanislas Bressange	Directeur, CTO, Département Transformation digitale et Systèmes d'information
Bruno Férolles	Directeur, Département Prévoyance et Assurances de personnes
Nathalie Follonier-Kehrl	Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur Département Vente et Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Département Asset Management
Kristel Rouiller	Directrice, Département Ressources humaines
Patrick Streit	Directeur, Département P&C

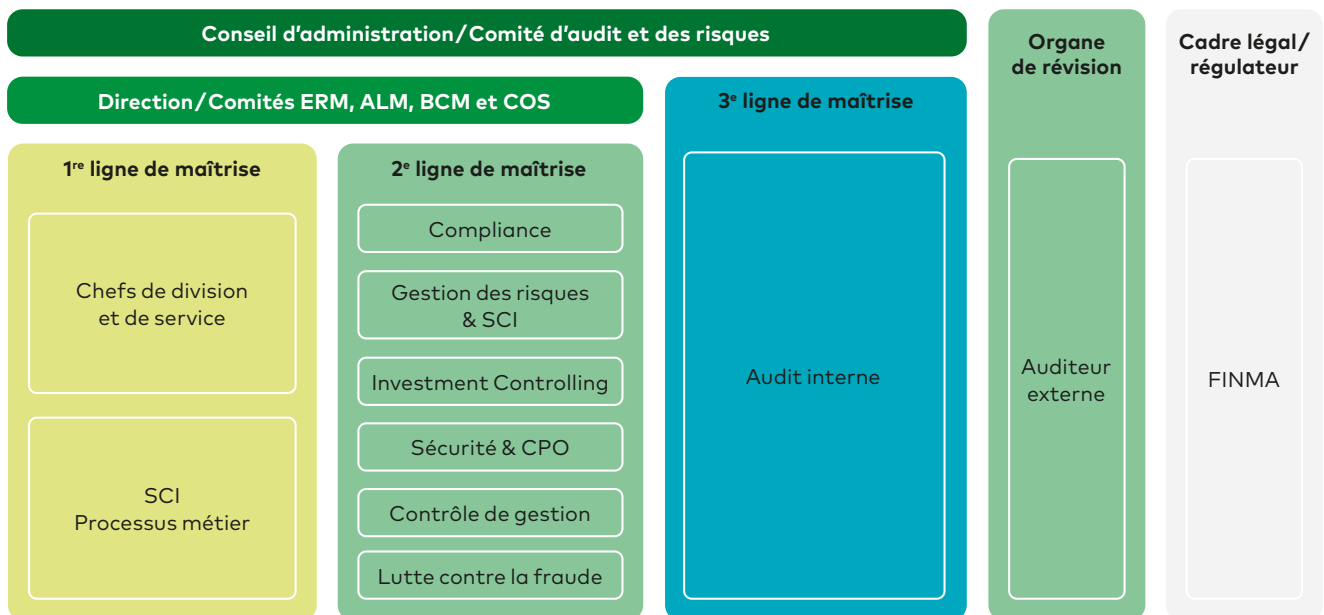
La composition de la Direction de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

## 3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le dispositif de gestion des risques et le Système de contrôle interne (SCI) du Groupe, applicables pour Vaudoise Générale, s'articulent selon les axes décrits ci-dessous.

Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur les trois lignes de défense suivantes:

- Entités opérationnelles
- Fonctions de contrôle
- Audit interne



La mise en place et le maintien du dispositif de gestion des risques et du SCI, tout comme du Business Continuity Management (BCM), font partie de la gouvernance de l'entreprise et sont donc du ressort du Conseil d'administration. Dans ce contexte, le BCM est un outil de management des risques et fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise.

**Le Conseil d'administration** oriente et définit la stratégie globale de gestion des risques, du système de contrôle interne ainsi que du BCM et s'assure de leur bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Leur mise en œuvre est du ressort de la Direction.

### 3.1 Le Comité de direction et ses instances opérationnelles

L'animation et le suivi du système de gestion des risques reposent sur les instances opérationnelles suivantes :

**Le Comité de direction (COD)** est globalement responsable de la gestion des risques du Groupe et des entités individuelles. Dans son approche de planification stratégique, il informe en temps et en heure le Conseil d'administration sur les risques majeurs, leur évolution et leur impact sur la solvabilité des sociétés du Groupe.

**Le Comité de sécurité (COS)** a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, prévoit les programmes et les plans de mesures de sécurité par priorité stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des priorités stratégiques est suffisant. Il est composé de la secrétaire générale (présidente), du CFO, du CTO, de la DRH et du CRO. Les priorités stratégiques fixées sont les suivantes: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaboratrices et collaborateurs, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP). La gestion de crise est intégrée dans la Cellule de sécurité.

**Le Comité de gestion des risques de l'entreprise (Comité ERM)** assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques.

Le Comité est composé du CRO (président), du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité et sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre;
- risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité ERM est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

**Le Comité Asset Liability Management (ALM) non-vie** a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable non-vie. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

**Le Comité de pilotage BCM** (*Business Continuity Management*) est chargé de l'organisation opérationnelle du plan de continuité de manière coordonnée avec les processus de gestion des risques et de gestion de crise.

**Le Comité ERM-T** (*Transformation digitale*) est un sous-comité du comité ERM, dont la mission est de suivre spécifiquement les risques liés au programme de Transformation digitale de la Vaudoise. La démarche du comité ERM a été adaptée au suivi des projets liés à la Transformation digitale.

### 3.2 Les acteurs clés et fonctions de contrôle de la gestion des risques

**Les chefs de départements** sont responsables de la prévention, de la détection, de l'évaluation et de la mitigation ainsi que de l'acceptation des risques potentiels inhérents à leurs activités.

**Le Chief Risk Officer** fournit à la Direction et au Conseil d'administration une appréciation de la gestion des risques des sociétés d'assurances du Groupe et propose un cadre de Risk Management. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Il conseille et soutient, via le Risk Office, les Responsables des Risques Ligne (RRL) et les Responsables d'Activités Clés Retenues (RACR) sur les aspects de gestion des risques.

Avec le concours de l'actuaire responsable non-vie, il est responsable du modèle de quantification des risques (test suisse de solvabilité SST\*), il s'assure que le modèle tient compte en permanence de l'évolution des risques des sociétés d'assurances du Groupe et il calcule le quotient SST. Il veille à prendre en compte les exigences de l'ORSA\*\*.

L'exercice ORSA 2025 a permis de valider la planification stratégique en termes de solidité financière et de capacité du Groupe à faire face à ses engagements, notamment vis-à-vis de ses assurées et assurés.

**Le Risk Office** contribue à la définition du concept ERM et à la gestion opérationnelle des risques. Il a pour objectif de promouvoir l'application des bonnes pratiques en matière de Risk Management. Il coordonne la revue annuelle des risques et présente les conclusions de cette revue. Il anime également la gestion quotidienne du SCI et coordonne les améliorations concernant les actions de contrôle.

\* Le SST (Swiss Solvency Test) est un instrument de contrôle qui repose sur une approche de bilan global. Dans ce cadre, l'entreprise d'assurance doit évaluer tous ses placements et engagements à leur valeur de marché. Il convient ensuite de modéliser les changements possibles de ces positions du bilan sur un horizon temporel d'une année et de déterminer le capital requis en conséquence. Le SST présente un modèle de quantification des risques via le calcul d'un capital économique (capital porteur de risque) et du risque pris dans le cadre de l'activité d'assureur (capital cible).

\*\* Auto-évaluation en matière de risque et des besoins en capital (ORSA): les entreprises d'assurances doivent mener une évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment, ORSA). Elles doivent être organisées de manière à pouvoir recenser, limiter et surveiller leurs principaux risques. Elles effectuent au moins une fois par an une évaluation interne prospective des risques et des besoins en capital. Cette évaluation interne permet à l'assureur de se doter d'une image globale quant à sa situation en matière de risques et de capital ainsi que des relations entre risques et capital. Un rapport annuel est transmis à la FINMA.

**Le Système de contrôle interne (SCI)** vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaboratrices et collaborateurs du Groupe.

Le SCI sur les états financiers (selon art. 27 LSA et art. 728 a, al. 1, ch. 3 CO), dont l'existence est attestée par l'auditeur externe, et le SCI portant sur les autres risques sont réalisés conformément aux exigences de la FINMA en matière d'audit prudentiel et aux exigences de l'ORSA.

Le SCI fait l'objet d'un rapport annuel spécifique destiné au Comité d'audit et des risques. Ce rapport a pour vocation principale de fournir l'indication du niveau de maturité du SCI par département et de communiquer d'éventuelles déficiences graves dans le processus de contrôle.

**L'actuaire responsable non-vie** calcule et définit au moyen de bases de calcul actuarielles adéquates les engagements dans un bilan établi à la valeur de marché ou à une valeur proche du marché, les risques d'assurances dans le cadre de la solvabilité ainsi que les provisions techniques. Il a également la responsabilité de vérifier que le débit de la fortune liée soit conforme aux prescriptions du droit de la surveillance. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement la Direction de la Compagnie. L'actuaire responsable désigne les tarifs à la base d'un produit et établit périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

**Le Compliance Officer Groupe** veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

**Le Chief Privacy Officer (CPO)** assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

**L'Investment Controlling** est assuré par le département Finances qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Il surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Il contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

**Le Contrôle de gestion** fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget.

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

**L'organe de révision** externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport sur les rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

## D. Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

### Risques d'assurances

Les risques d'assurances sont inhérents aux couvertures d'assurances proposées à nos clientes et clients. Le risque est l'association de plusieurs facteurs: la probabilité d'occurrence, la gravité (l'exposition, l'impact) et l'acceptabilité (après couverture de réassurance). Les risques d'assurances résultent donc directement des polices d'assurances, de la politique de souscription et de l'activité ou du profil des assurés.

L'objectif est d'optimiser les risques d'assurances. Les mesures principales existantes pour réduire ces risques sont:

- le suivi régulier de la rentabilité des branches d'assurances et des tarifs proposés;
- adaptation des règles de souscription à la suite du lancement de nouveaux produits et du développement de nouveaux outils d'offres et de nouvelles procédures de contrôle et suivi régulier au minimum une fois par année en lien avec les analyses de rentabilité;
- la cession des risques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée à notre appétit aux risques;
- le suivi du comportement de la clientèle et l'évolution des dangers et leurs conséquences;
- mise en conformité avec les réglementations;
- formations dédiées aux produits d'assurances et à la gestion des sinistres.

Vaudoise Générale surveille de manière permanente l'évolution des risques et l'adéquation de ses produits. Elle se fixe des objectifs d'acceptabilité des risques, des niveaux de rentabilité de produits et analyse les raisons des déviations afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires en vue de corriger les éventuels dépassements.

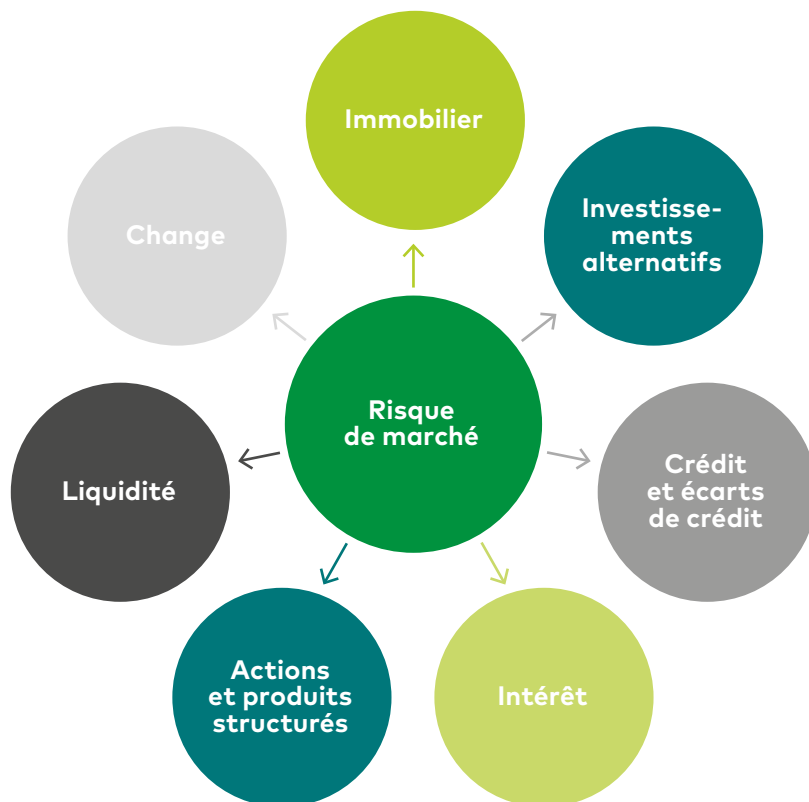
La réassurance de Vaudoise Générale fait l'objet d'analyses selon plusieurs critères d'efficience et d'optimisation du capital ainsi que d'analyses sur la qualité des réassureurs. La réassurance est un outil conséquent de mitigation du risque. Des analyses détaillées des événements de type catastrophes sont également réalisées sur le portefeuille.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

## Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. L'objectif pour Vaudoise Générale est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Générale décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques suivants:



Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agréant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Générale applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation des actifs est divisée en trois grandes familles, à savoir:

- les titres à revenus fixes;
- les titres à revenus variables;
- l'immobilier.

Les titres à revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts aux corporations publiques et privées. Les titres à revenus variables comprennent les actions suisses et étrangères (détenues directement ou par le biais de placements collectifs), les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties à respecter leurs obligations financières. Il est surveillé par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui surveillent de manière permanente les risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et géopolitique marqué par une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, Vaudoise Générale monitoré très étroitement les expositions aux contreparties.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la capacité de Vaudoise Générale de s'acquitter de ses obligations, principalement au titre des prestations payables et des sinistres. Pour l'évaluation de ce risque, les actifs sont répartis selon une échelle de disponibilités de trésorerie. À la fin de chaque période, la société analyse et évalue le risque de liquidité par rapport à la situation du marché, sur un horizon d'un à trois ans, en tenant compte des flux de trésorerie des actifs et des engagements d'assurances et en effectuant des tests de résistance. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA sur demande. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport indique que Vaudoise Générale est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

### Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société examine avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaboratrices et des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses filiales, ces risques sont évalués comme étant modérés.

### Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurances, Vaudoise Générale est exclusivement active sur le marché suisse et au Liechtenstein. Son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par zone géographique et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. À fin 2024, Vaudoise Générale est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

# E. Évaluation

## 1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation conforme au marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, les actifs sont évalués à leur valeur de marché (Mark-to-Market) lorsque celle-ci est disponible. Si une telle valeur n'est pas disponible, des modèles d'évaluation adaptés sont utilisés (Mark-to-Model).

La valeur conforme au marché des engagements d'assurance se compose de deux éléments principaux : la meilleure estimation des engagements futurs, actualisés selon la courbe des taux sans risque (Best Estimate), et le montant minimum (MVM) correspondant à la provision pour coûts du capital qui est nécessaire à l'exécution propre des engagements d'assurance, conformément au cadre du Swiss Solvency Test.

## 2. Évaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2025:

<b>Valeur des placements proche du marché</b>			
en millions de CHF	31.12.2025	31.12.2024	Différence
Immeubles	871,9	834,8	37,2
Titres à revenu fixe	1'014,8	1'002,3	12,5
Prêts	44,9	48,5	-3,7
Hypothèques	259,0	249,5	9,6
Actions	315,6	278,4	37,3
Autres placements	1'011,1	1'025,0	-14,0
– Placements collectifs de capitaux	751,1	700,9	50,3
– Placements alternatifs de capitaux	259,9	324,2	-64,3
<b>Total des placements</b>	<b>3'517,3</b>	<b>3'438,4</b>	<b>78,9</b>
Créances issues d'instruments financiers dérivés	6,5	24,5	-18,0
<b>Valeur des autres actifs proche du marché</b>			
Liquidités	194,9	217,7	-22,8
Part des réassureurs dans les provisions techniques	58,3	61,8	-3,5
Créances issues des activités d'assurance	19,9	26,7	-6,8
Autres créances	40,2	39,1	1,1
Autres actifs	209,5	205,2	4,3
<b>Total des autres actifs</b>	<b>522,7</b>	<b>550,5</b>	<b>-27,8</b>
<b>Total valeurs des actifs proches du marché</b>	<b>4'046,5</b>	<b>4'013,4</b>	<b>33,1</b>

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1 ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport annuel, puisque pour celui-ci les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport annuel est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti et diminuée des dépréciations adéquates.

## 2.1 Évaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

### Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

### Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode Discounted Cash-Flow (DCF).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, et d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

### Titres à revenus fixes et actions

Les obligations, les actions ainsi que les participations sont valorisées à la valeur de marché.

### Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, leur valeur de marché est calculée en interne avec la méthode DCF.

### Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les douze derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

### Autres placements

Les autres placements sont composés de Hedge Funds et de Private Equity, valorisés à la dernière valeur nette d'inventaire disponible fournie par nos partenaires, ainsi que de placements collectifs, valorisés à la valeur de marché.

### Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés, dont font partie les options et les opérations de change, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour couvrir les titres et actions en devises.

### Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

## Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les dépôts à court terme. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité:

<b>Classe d'actifs</b>			
en millions de CHF	Valeur conforme au marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	871,9	548,6	323,3
Prêts	44,9	46,7	-1,9
Hypothèques	259,0	264,0	-5,0
Titre à revenus fixe	1'014,8	1'008,7	6,1
Actions	315,6	232,3	83,3
Placements collectifs en actions	751,1	598,6	152,5
Placements alternatifs	259,9	141,5	118,5
<b>Placements de capitaux</b>	<b>3'517,3</b>	<b>2'840,5</b>	<b>676,8</b>

Les écarts de valorisation des immeubles, des actions, des placements collectifs en actions et des placements alternatifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la hausse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

### 3. Évaluation conforme au marché des engagements d'assurance

La valeur proche du marché des engagements d'assurance se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la meilleure estimation des flux de paiements futurs garantis contractuellement escomptés avec la courbe des taux sans risque à la date de l'évaluation. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques, à l'exception des provisions impôts, restructuration et autres provisions non-techniques, ne sont pas prises en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

#### 3.1 Valeur statutaire des engagements d'assurance

Les provisions statutaires sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte de la législation en vigueur (LSA, OS, OS-FINMA). Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres à régler (y compris les ULAE) et les provisions de sécurité et pour fluctuations, les provisions pour les futures participations aux excédents, les réserves mathématiques pour les rentes, les reports de primes et les autres provisions actuarielles. En effet, toutes les provisions statutaires sont déterminées selon des principes actuariels reconnus. La meilleure estimation des engagements actuariels est périodiquement vérifiée par le réviseur externe.

La valeur nette de réassurance des engagements d'assurance résulte de la différence de la valeur brute et de la part cédée aux réassureurs.

Le tableau suivant présente la valeur statutaire des engagements nette de réassurance au 31.12.2025:

en millions de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Provisions techniques	1'903,5	1'914,1
Provisions non techniques	183,6	183,6
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	713,9	686,9
<b>Total du passif</b>	<b>2'801,0</b>	<b>2'784,6</b>

Les provisions techniques comprennent principalement les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations des sinistres en cours, y compris les provisions pour rentes et reports de primes.

Les provisions nécessaires à une date donnée représentent l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Les provisions de sinistres sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Les provisions pour rentes LAA se composent des rentes de base LAA et des provisions à court et à long termes. Pour le calcul de ces provisions, le fonds de renchérissement est pris en compte.

Conformément au plan d'exploitation, les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison des incertitudes entourant le calcul des provisions nécessaires. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc. Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Les provisions pour primes non acquises correspondent à la partie non acquise des primes émises. Les provisions pour participations aux excédents prévues contractuellement comprennent la part des excédents à distribuer après le jour de référence imputable à la période antérieure à cette date.

### 3.2 Valeur proche du marché des engagements d'assurance

À l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations y compris les provisions financières pour risque de fluctuation, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

#### 3.2.1 Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours et d'une marge de risque selon les prescriptions de la nouvelle version de l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance est calculée à l'aide de méthodes actuarielles de projection que ce soit en déterministe ou en stochastique, sur la base des informations disponibles lors de l'estimation en utilisant les triangles de liquidation de sinistres. Pour le SST, les modèles de paiements sont déterminés sur les triangles agrégés.

Le montant minimum (MVM) correspond à la provision pour coûts du capital qui est nécessaire à l'exécution propre des engagements d'assurance.

À l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible, « Best estimate », des engagements d'assurance nets de réassurance:

en millions de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Provisions techniques	1'326,4	1'309,0
Montant minimum (MVM)	164,2	167,1
Provisions non techniques	0,3	0,2
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	713,9	686,9
<b>Total du passif</b>	<b>2'204,7</b>	<b>2'163,3</b>

Les provisions non techniques englobent les provisions pour risques liés aux placements de capitaux. Cette provision est dissoute pour l'évaluation proche du marché, sa valeur étant considérée comme nulle. Les engagements et les comptes de régularisation sont valorisés selon les valeurs au bilan statutaire.

en millions de CHF	31.12.2025	31.12.2024
<b>Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (brutes)</b>	<b>931,1</b>	<b>922,3</b>
- Réassurance cédée	-58,3	-61,8
- Effet de discount	-9,3	-9,4
<b>Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (nettes)</b>	<b>863,4</b>	<b>851,1</b>
- Réserves mathématiques pour rentes	247,3	256,0
- Effet de discount	48,9	48,5
- <b>Réserves mathématiques pour rentes</b>	<b>296,2</b>	<b>304,5</b>
<b>Provisions pour report de primes (nettes)</b>	<b>63,4</b>	<b>58,9</b>
<b>Provisions pour participation future des assurés aux excédents (nette)</b>	<b>90,9</b>	<b>89,4</b>
<b>Autres provisions techniques</b>	<b>12,5</b>	<b>5,2</b>
<b>Valeur de marché de provisions techniques (nette)</b>	<b>1 326,4</b>	<b>1 309,0</b>

En résumé, les évaluations proches du marché à des fins de solvabilité divergent de celles du rapport d'activité. En effet, les engagements à des fins de solvabilité sont présentés à la valeur escomptée. Alors que dans le rapport d'activité, les valeurs sont basées sur les principes du Code des obligations qui ne sont donc pas escomptées et englobent des provisions pour une déviation de la sinistralité incluses dans les provisions de sécurité et pour fluctuations prévues par l'article 69 de l'Ordonnance sur la surveillance.

### 3.2.2 Montant minimum

Le montant minimum (Market Value Margin – MVM), déterminé selon les exigences de la FINMA, représente le coût économique du capital nécessaire pour couvrir les risques non répliquables associés aux engagements d'assurance. Ce montant prend en compte le risque d'assurance, le risque de crédit lié aux postes actuariels, les scénarios défavorables ainsi que les risques de marché qui ne sont pas couverts.

Le montant minimum peut être présenté de manière à permettre l'analyse de la contribution de chacune des composantes du risque :

- a)  $MVM^{CY}$  Correspond à la contribution du risque sur l'horizon d'un an (current year);
- b)  $MVM^{FY}_{dommages}$  Capture les risques au-delà de l'horizon d'un an (futures years), liés à l'extinction progressive du portefeuille;
  - b.1 Risque de crédit relatif principalement aux contrats de réassurance pour l'ensemble de dommages cédés;
  - b.2 Effet des scénarios qui affectent les risques d'assurance;
- e)  $MVM^{FY}_{market}$  Risques de marché impossibles à couvrir (non-hedgeable market risk);

Les risques sont projetés sur les années futures conformément au modèle standard et de manière analogue à la cadence de règlement des sinistres.

Après agrégation des risques a), b), c), d) et e), il en résulte un montant minimum de CHF 164,2 millions au 31.12.2025 qui se répartit pour chaque facteur de risque comme suit:

en millions de CHF	31.12.2025	31.12.2024
a. $MVM^{CY}$ – Non-life	19,3	18,0
b. $MVM^{FY}$ – Non-life	115,0	119,2
b.1 Risques de crédit	0,7	0,8
b.2 Effet des scénarios	2,0	2,0
c. Risques de marché impossible à couvrir	29,9	29,9
<b>Montant minimum</b>	<b>164,2</b>	<b>167,1</b>

# F. Gestion du capital

## 1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le Groupe et ses principales filiales établissent chaque année une planification pluriannuelle des résultats. Ils procèdent également dans le cadre d'ORSA à des stress tests afin de démontrer leur capacité de résistance aux événements adverses et tiennent compte également des diverses contraintes légales pour l'établissement de leur dotation en capital. D'après ces stress tests, Vaudoise Générale ne nécessite pas de capital complémentaire pour la poursuite de ses activités durant la période de planification, soit au minimum jusqu'en 2025.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Générale qui est une importante contributrice en la matière au niveau du Groupe.

## 2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres statutaires sur les deux derniers exercices:

**Tableau de variation des fonds propres**

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>60,0</b>	<b>60,0</b>	<b>300,0</b>	<b>81,3</b>	<b>501,3</b>
Dividendes versés en 2023				-43,0	-43,0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					-
Complément institutions de prévoyance				-0,3	-0,3
Attribution pour dons divers				-0,3	-0,3
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-36,0	-36,0
Bénéfice				89,2	89,2
<b>État au 31.12.2024</b>	<b>60,0</b>	<b>60,0</b>	<b>300,0</b>	<b>91,0</b>	<b>511,0</b>
Dividendes versés en 2024				-48,0	-48,0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					-
Complément institutions de prévoyance				-2,0	-2,0
Attribution pour dons divers				-0,4	-0,4
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-39,0	-39,0
Bénéfice				88,7	88,7
<b>État au 31.12.2025</b>	<b>60,0</b>	<b>60,0</b>	<b>300,0</b>	<b>90,4</b>	<b>510,4</b>

L'écart entre le niveau de fonds propres présenté selon le rapport d'activité et celui entre les actifs et passifs proches du marché de CHF 1'783 millions (selon tableau en page 37) est le fruit des explications déjà fournies dans le présent rapport sur l'évaluation des actifs et passifs en valeur proche du marché et, dans le rapport d'activité, selon les principes de l'Ordonnance de la surveillance et du Code des obligations. L'écart d'environ CHF 1'273 millions entre les deux modes d'évaluation provient principalement de plus de CHF 677 millions de revalorisation des placements de capitaux en valeurs de marché, par environ CHF 577 millions de provisions qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des passifs proches du marché et par environ CHF 19 millions de revalorisation des autres engagements.

# G. Solvabilité

## 1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après. La solvabilité de l'entreprise est déterminée conformément à la réglementation actuelle de l'OS et de la LSA, ainsi qu'à l'OS-FINMA en vigueur. Les calculs de solvabilité de Vaudoise Générale sont basés sur le modèle standard SST 2026.

Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2026.

Les éléments principaux du résultat SST 2026, calculé sur la base des données au 31.12.2025 sont résumés dans le tableau ci-dessous:

en millions de CHF	SST2026	SST2025
<b>Calcul du capital cible</b>		
Risque d'assurance	303,3	300,9
Risque de marché	437,8	440,5
Risque de crédit	68,8	70,0
Effets de diversification	-188,4	-187,2
Effet des scénarios	12,7	12,1
Résultat attendu d'assurance	13,2	-5,3
Résultat financier attendu	-79,4	-77,8
$CoC_0 = MVM_0^{CY, Non-Life} + MVM_0^{CY non-hedgeble}$	-22,9	-21,5
Autres effets sur le capital cible	-	-
<b>Capital cible (CC)</b>	<b>545,1</b>	<b>531,6</b>
<b>Calcul du capital porteur de risque</b>		
Valeur proche du marché des actifs	4'046,5	4'013,4
Valeur proche du marché des engagements	2'263,1	2'225,1
dont Montant minimum $MVM_0$	164,2	167,1
Différence (actifs - engagements)	1'783,4	1'788,3
Déductions	-104,2	-124,2
<b>Capital de base</b>	<b>1'679,2</b>	<b>1'664,1</b>
Capital complémentaire	-	-
<b>Capital porteur de risque (CPR)</b>	<b>1'679,2</b>	<b>1'664,1</b>
<b>Quotient SST CPR/CC</b>	<b>308,1%</b>	<b>313,1%</b>

Le quotient SST 2026, qui s'élève à 308,1%, indique que Vaudoise Générale dispose d'une capacité financière suffisante pour couvrir les risques, avec une marge trois fois supérieure au taux de couverture requis par l'autorité de surveillance.

## 2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements y compris après des circonstances défavorables reflétées par des scénarios.

Le capital cible est égal au capital-risque, estimé sur une période d'un an et qui comprend les risques de marché, d'assurance, et de crédit minoré des résultats financiers, d'assurances escomptés et de la provision pour le coût du capital des affaires existantes au début de la période de référence et nouvelles affaires de l'année en cours  $CoC_0$  (voir chapitre E. Évaluation).

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants:

- le capital de base qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements (y.c. le montant minimum), déduction faite des dividendes prévus et d'autres déductions (voir chapitre D);
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

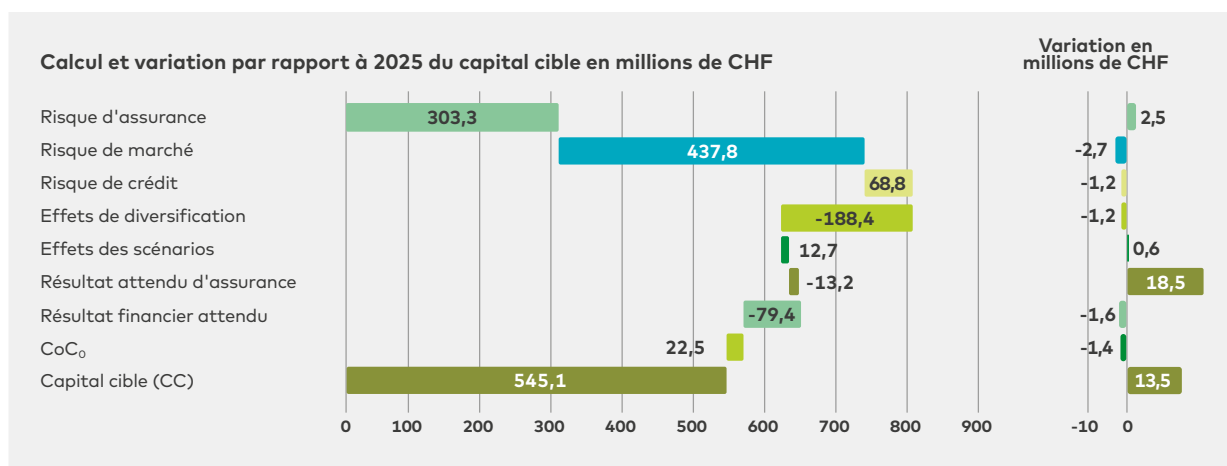
### 3. Évolution globale du SST

#### 3.1 Capital cible

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2026 (calculé au 31.12.2025):

#### Calcul du capital cible

en millions de CHF	31.12.25	31.12.24	Variation
Risque d'assurance	303,3	300,9	2,5
Risque de marché	437,8	440,5	-2,7
Risque de crédit	68,8	70,0	-1,2
Effets de diversification	-188,4	-187,2	-1,2
Effet des scénarios	12,7	12,1	0,6
Résultat attendu d'assurance	13,2	-5,3	18,5
Résultat financier attendu	-79,4	-77,8	-1,6
CoC <sub>0</sub>	-22,9	-21,5	-1,4
<b>Capital cible (CC)</b>	<b>545,1</b>	<b>531,6</b>	<b>13,5</b>



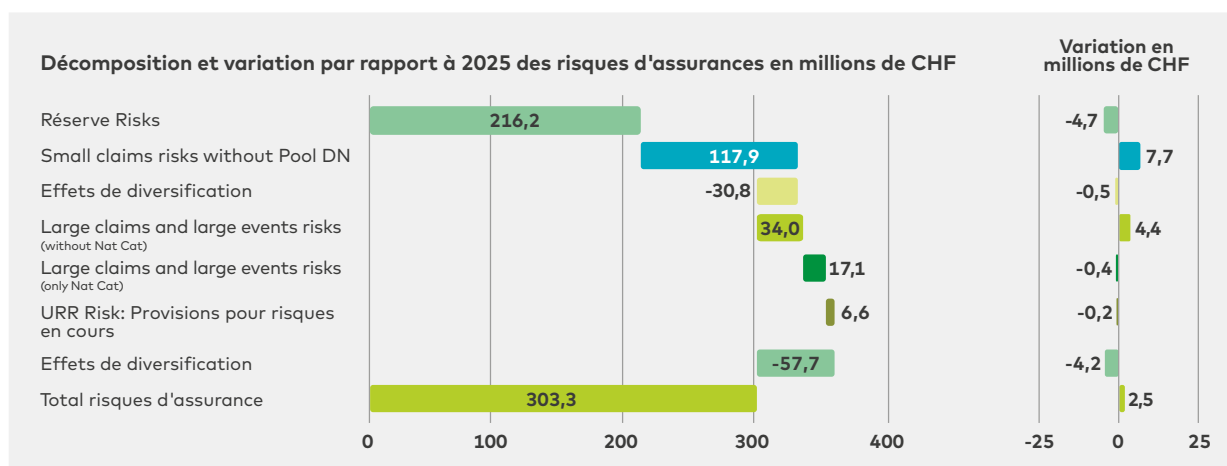
Par rapport à l'exercice SST 2025 (au 31.12.2024), les principales évolutions sont:

- L'augmentation du risque d'assurance qui résulte directement de la croissance du volume des affaires.
- Amélioration du risque de crédit en raison de l'amélioration des notations du portefeuille obligataire ainsi que du risque de marché;
- La diminution du résultat attendu de l'assurance résulte principalement d'une modification dans la comptabilisation des frais, laquelle entraîne une augmentation du ratio de frais.

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2026 (calculé au 31.12.2025):

### Décomposition du risque d'assurance

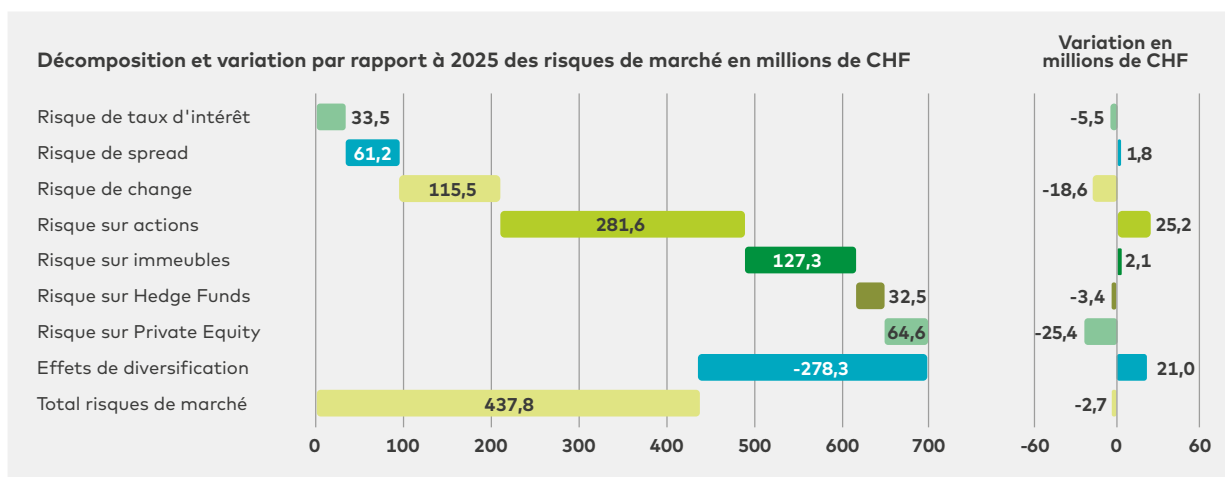
en millions de CHF	SST 2026	SST 2025	Variation
Reserve Risks	216,2	220,9	-4,7
Small Claims Risks without elementary damage pool	117,9	110,2	7,7
Effet de diversification	-30,8	-30,2	-0,5
Large claims and large events Risks (without Nat Cat)	34,0	29,6	4,4
Large claims and large events Risks (only Nat Cat)	17,1	17,5	-0,4
URR Risk: Provisions pour risques en cours	6,6	6,4	0,2
Effet de diversification	-57,7	-53,5	-4,2
<b>Capital cible (CC)</b>	<b>303,3</b>	<b>300,9</b>	<b>2,5</b>



L'augmentation du risque d'assurance concerne aussi bien les sinistres mineurs que majeurs, en raison de la croissance du volume d'affaires. Par ailleurs, l'intégration de l'événement Crans Montana dans les estimations pour 2026 contribue également à cette évolution.

### Décomposition du risque de marché

en millions de CHF	SST 2026	SST 2025	Variation
Risque de taux d'intérêts	33,5	39,0	-5,5
Risque de spreads	61,2	59,5	1,8
Risque de change	115,5	134,0	-18,6
Risque sur actions	281,6	256,4	25,2
Risque sur immeubles	127,3	125,1	2,1
Risque sur hedge funds	32,5	35,8	-3,4
Risque sur private equity	64,6	90,0	-25,4
Autres risques	69,3	66,5	2,7
Effet de diversification	-347,6	-366,0	18,3
<b>Capital cible (CC)</b>	<b>437,8</b>	<b>440,5</b>	<b>-2,7</b>



L'évolution favorable du risque de marché (-2.7M) provient principalement de la diminution des expositions aux produits alternatifs, de la baisse du risque de change liée à une réduction de l'exposition nette en devises, ainsi que de la diminution du risque de taux due à l'allongement de la durée obligataire. Ces effets compensent partiellement l'augmentation du risque action, portée par une hausse des expositions.

### 3.2 Capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2026 (calculé au 31.12.2025):

#### Décomposition du capital porteur de risque

en millions de CHF	SST 2026	SST 2025
<b>Actif</b>		
Liquidités	194,9	217,7
Placements	3'517,3	3'438,4
Part des réassureurs dans les provisions techniques	58,3	61,8
Immobilisations	66,5	90,2
Dépôts, créances et comptes de régularisation	209,4	205,2
<b>Total actifs</b>	<b>4'046,5</b>	<b>4'013,4</b>
<b>Passifs</b>		
Provisions techniques	1'384,7	1'370,8
Montant minimum	164,2	167,1
Provisions non techniques	0,3	0,2
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	713,9	686,9
Fonds propres	547,6	547,6
<b>Total Passifs</b>	<b>2'810,6</b>	<b>2'772,7</b>
<b>Capital de base</b>	<b>1'783,4</b>	<b>1'788,3</b>
Déductions	-104,2	-124,2
<b>Capital porteur de risque</b>	<b>1'679,2</b>	<b>1'664,1</b>

L'évolution positive du capital à risque résulte principalement des éléments suivants :

- La hausse des réserves latentes d'actifs (+20,7 M), attribuable en grande partie à la progression des réserves sur actions, immeubles et titres à revenu fixe.
- La diminution des réserves latentes sur passifs (-25 M), qui n'est pas entièrement compensée par l'augmentation des réserves latentes sur les actifs.
- La réduction des déductions liée à la diminution des valeurs immatérielles, consécutive au changement de méthode comptable au 31.12.2025.





# Annexes

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale**

**Rapport sur la situation financière:**  
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie »

**Rapport sur la situation financière:**  
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

**Rapport sur la situation financière:**  
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

A l'Assemblée générale de  
VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 19 mars 2026

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



#### **Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



**Blaise Wägli**  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



**Benoît Le Franc**  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

### Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition du conseil d'administration

**Bilan en CHF**

(avant répartition du bénéfice)

<b>Actif</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
<b>Placements</b>			
Biens immobiliers		548 597 993	522 512 895
Titres à revenus fixes		1 008 706 792	1 002 214 048
Prêts		46 748 135	49 918 026
Hypothèques		264 016 234	249 670 161
Actions		232 306 291	229 402 460
Autres placements	10	740 077 494	728 685 508
<b>Total des placements</b>		<b>2 840 452 939</b>	<b>2 782 403 099</b>
<b>Créances sur instruments financiers dérivés</b>		<b>6 464 549</b>	<b>24 479 051</b>
<b>Dépôts découlant de la réassurance acceptée</b>		<b>7 490 535</b>	<b>14 088 309</b>
<b>Liquidités</b>		<b>194 917 261</b>	<b>217 715 498</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>	11	<b>60 756 421</b>	<b>64 122 901</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	7	<b>123 008 665</b>	<b>95 962 455</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	8	<b>54 214 052</b>	<b>76 168 103</b>
Créances sur les preneurs d'assurance		6 450 764	8 868 603
Créances sur les agents et d'autres intermédiaires		961 493	2 353 811
Créances sur les entreprises d'assurance		12 488 649	15 476 447
<b>Créances nées d'opérations d'assurances</b>		<b>19 900 906</b>	<b>26 698 860</b>
Autres créances diverses		32 311 291	32 187 497
Autres créances envers des détenteurs de participations		7 836 192	6 869 367
<b>Autres créances</b>		<b>40 147 482</b>	<b>39 056 864</b>
Prorata d'intérêts		10 066 336	9 333 063
Actifs transitoires		14 665 466	9 650 566
<b>Comptes de régularisation actifs</b>		<b>24 731 801</b>	<b>18 983 629</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>3 372 084 612</b>	<b>3 359 678 768</b>

**Bilan en CHF**

(avant répartition du bénéfice)

<b>Passif</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
<b>Provisions techniques</b>	<b>11</b>	<b>1 929 272 307</b>	<b>1 943 100 695</b>
<b>Provisions pour participations futures des assurés aux excédents</b>		<b>34 940 134</b>	<b>35 115 949</b>
<b>Provisions non techniques</b>		<b>183 623 125</b>	<b>183 578 605</b>
<b>Dettes sur instruments financiers dérivés</b>		<b>8 044 029</b>	<b>27 170 720</b>
<b>Dépôts résultant de la réassurance cédée</b>		<b>7 077 521</b>	<b>7 690 534</b>
Dettes envers les preneurs d'assurance		408 462 914	363 487 761
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires		22 761 670	19 234 035
Dettes envers les entreprises d'assurance		8 428 647	7 962 755
<b>Dettes nées d'opérations d'assurances</b>		<b>439 653 231</b>	<b>390 684 552</b>
Autres passifs divers		22 738 210	26 910 527
Autres passifs envers des détenteurs de participations	<b>12</b>	206 003 415	207 002 822
<b>Autres passifs</b>		<b>228 741 625</b>	<b>233 913 349</b>
<b>Comptes de régularisation passifs</b>		<b>30 374 177</b>	<b>27 437 276</b>
<b>Total des provisions et des dettes externes</b>		<b>2 861 726 148</b>	<b>2 848 691 681</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital social		60 000 000	60 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		60 000 000	60 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		300 000 000	300 000 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :			
Bénéfice ou perte reportée (-)		1 637 087	1 748 494
Bénéfice ou perte de l'exercice (-)		88 721 376	89 238 594
<b>Total des fonds propres</b>	<b>13</b>	<b>510 358 463</b>	<b>510 987 087</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>3 372 084 612</b>	<b>3 359 678 768</b>

Compte de résultat en CHF	Notes	2025	2024
Primes brutes		1 241 189 752	1 157 397 592
Primes brutes cédées aux réassureurs		-46 077 891	-44 046 142
<b>Primes pour propre compte</b>		<b>1 195 111 861</b>	<b>1 113 351 451</b>
Variation des reports de primes		-5 768 125	-2 590 960
Variation des reports de primes : part des réassureurs		508 410	216 189
<b>Primes acquises pour propre compte</b>		<b>1 189 852 146</b>	<b>1 110 976 680</b>
Autres produits de l'activité d'assurance		298 762	401 302
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>	<b>14</b>	<b>1 190 150 907</b>	<b>1 111 377 983</b>
Charges des sinistres : montants payés bruts		-864 677 629	-854 629 642
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		21 382 296	29 071 468
Variation des provisions techniques	<b>15</b>	18 313 637	48 576 124
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	<b>15</b>	-3 874 890	-4 011 426
<b>Charges des sinistres pour propre compte</b>		<b>-828 856 586</b>	<b>-780 993 476</b>
Frais d'acquisition et de gestion	<b>1</b>	-363 547 888	-292 701 852
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		5 749 019	3 506 530
<b>Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte</b>		<b>-357 798 869</b>	<b>-289 195 322</b>
Autres charges techniques pour propre compte		-26 533 402	-25 442 521
<b>Total des charges de l'activité technique</b>	<b>14</b>	<b>-1 213 188 856</b>	<b>-1 095 631 319</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-23 037 949</b>	<b>15 746 664</b>
Produits des placements	<b>16</b>	262 662 161	245 680 765
Charges financières et frais de gestion des placements	<b>17</b>	-139 981 651	-144 763 197
<b>Résultat des placements</b>		<b>122 680 510</b>	<b>100 917 569</b>
Autres produits financiers		2 948 890	5 723 457
Autres charges financières		-5 949 383	-6 117 841
<b>Résultat sur les autres éléments financiers</b>		<b>-3 000 494</b>	<b>-394 384</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>96 642 068</b>	<b>116 269 849</b>
<b>Bénéfice avant impôts</b>		<b>96 642 068</b>	<b>116 269 849</b>
Impôts directs		-7 920 691	-27 031 255
<b>Bénéfice</b>		<b>88 721 376</b>	<b>89 238 594</b>

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)****1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 85 OS-FINMA) en vigueur à partir du 1er septembre 2024.

À compter du 1er janvier 2025, la société a clarifié la méthode de traitement des immobilisations incorporelles. Jusqu'à l'exercice 2024, les honoraires des ressources externes intervenant comme extensions d'équipes étaient capitalisés en immobilisations incorporelles lorsqu'ils étaient directement attribuables à des projets de développement. Désormais, les honoraires des prestataires externes ayant caractère d'extension d'équipe sont traités différemment de ceux des intégrateurs sous mandats de contrat d'entreprise. Au 31.12.2024, ces honoraires de prestataires externes activés dans les immobilisations incorporelle s'élevaient à CHF 42'730'109.-. Dans les comptes 2025, ce montant a été reclassé dans les charges sous la position "Frais d'acquisition et de gestion".

L'évolution des projets liés à notre transformation digitale, ainsi que le recours à des ressources externes intervenant comme extensions d'équipes en croissance progressive, ont conduit à une réflexion approfondie sur la meilleure représentation économique de ces dépenses. L'allocation des ressources internes par rapport à ces ressources externes varie de plus en plus de manière imprévisible. En conséquence, nous avons précisé le traitement des différentes typologies de ressources externes.

Cette précision assure également une cohérence avec le traitement appliqué aux coûts du personnel interne, lesquels sont toujours enregistrés en charges, y compris lorsqu'ils concernent des projets informatiques. Les activités réalisées par ces ressources externes étant de nature identique à celles effectuées par les équipes internes, nous considérons que leur présentation dans les charges est plus représentative de la réalité économique.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

**2. Conversion des monnaies étrangères**

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes du bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

**3. Principes d'évaluation**Placements

Les biens immobiliers sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient déduction faite des amortissements cumulés (taux d'amortissement de 1.5% par an jusqu'à 16% de la valeur du bien au maximum, respectivement 2.0% par an jusqu'à 20% de la valeur du bien au maximum pour les DDP) et des corrections de valeur. Les travaux de rénovation sont activés et amortis en fonction de l'importance

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire du coût amorti. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité et, sur analyse, il est procédé aux dépréciations adéquates.

Les prêts et hypothèques sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions et autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)**Immobilisations corporelles

Les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur éventuelles et des amortissements cumulés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement.

Les immeubles d'exploitation sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué des corrections de valeur éventuelles et des amortissements cumulés. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie, se situant entre cinq et soixante-sept ans. Les immobilisations en cours de construction sont évaluées à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur éventuelles et des amortissements cumulés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans.

Les immobilisations en cours de développement sont évaluées à leur coût d'acquisition, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires. L'amortissement de ces immobilisations débutera lors de la mise en exploitation.

Les valeurs incorporelles créées par l'entité elle-même ne sont pas activées.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)**
**4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>5. Honoraires versés à l'organe de révision</b>		
Prestations d'audit (hors TVA)	228 165	238 455
<b>6. Charges de personnel</b>	<b>267 351 367</b>	<b>255 522 299</b>
<b>7. Amortissements sur immobilisations corporelles</b>	<b>8 098 319</b>	<b>7 607 483</b>
<b>8. Amortissements sur immobilisations incorporelles</b>	<b>1 871 275</b>	<b>9 617 046</b>
<b>9. Autres données relatives à l'annexe</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
9.1 Dissolution des réserves latentes tel que prévu par le droit des sociétés anonyme	0	0
9.2 Sûretés constituées en faveur de tiers Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	<b>3 426 871 347</b>	<b>3 421 563 165</b>
9.3 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :		
Liquidités	10 038 227	12 567 015
Actions	231 131 091	228 227 260
Fonds d'actions	59 804 614	63 567 708
Fonds de marché monétaires	85 084	1 594 357
Titres à revenus fixes	651 988 443	665 743 022
<b>Total</b>	<b>953 047 459</b>	<b>971 699 363</b>
9.4 Dettes envers des institutions de prévoyance	0	0
9.5 Engagements conditionnels	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Engagements Private Equity	12 461 805	13 879 611
Dettes privées	146 199 783	0
Reconnaissances de dettes et dépôts à vue non libérés	0	40 000 000
Prêts hypothécaires non libérés	12 215 500	19 718 500
Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière	54 212 056	23 444 967
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA a octroyé à certaines conditions une garantie destinée à compenser les éventuelles variations défavorables du capital porteur de risque de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, pour un montant maximal dépendant du capital cible de cette dernière.		
9.6 Groupe TVA		
En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.		
9.7 Emplois à plein temps		
Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250.		

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)**

10. Ventilation des autres placements	31.12.2025	31.12.2024
Fonds immobiliers	35 116 372	24 977 154
Fonds d'actions	563 419 069	526 911 932
Fonds de marché monétaires	85 084	1 594 357
Hedge Funds	76 403 582	87 397 597
Private Equity	61 288 595	87 804 468
Dettes privées	3 764 792	0
<b>Total</b>	<b>740 077 494</b>	<b>728 685 508</b>

11. Provisions techniques au 31.12.2025	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	78 960 302	4 316 062	74 644 240
Provisions pour sinistres en cours	1 052 395 042	56 440 359	995 954 683
Autres provisions techniques	432 124 201	0	432 124 201
Réserves mathématiques	309 813 548	0	309 813 548
Provisions pour parts d'excédents contractuels	55 979 214	0	55 979 214
<b>Total</b>	<b>1 929 272 307</b>	<b>60 756 421</b>	<b>1 868 515 886</b>

Provisions techniques au 31.12.2024	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	73 192 177	3 807 651	69 384 526
Provisions pour sinistres en cours	1 083 255 454	60 315 249	1 022 940 205
Autres provisions techniques	420 060 762	0	420 060 762
Réserves mathématiques	312 332 163	0	312 332 163
Provisions pour parts d'excédents contractuels	54 260 139	0	54 260 139
<b>Total</b>	<b>1 943 100 695</b>	<b>64 122 901</b>	<b>1 878 977 795</b>

**12. Autres passifs envers des détenteurs de participations**

Cette position contient notamment CHF 206'000'000.- de dette envers Vaudoise Assurances Holding SA (CHF 207'000'000.- au 31 décembre 2024) dans le cadre de la gestion des liquidités du Groupe.

**13. Tableau de variation des fonds propres**

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
<b>Etat au 31.12.2023</b>	<b>60 000 000</b>	<b>60 000 000</b>	<b>300 000 000</b>	<b>81 348 493</b>	<b>501 348 493</b>
Dividendes versés en 2023				-43 000 000	-43 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice				0	0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-36 000 000	-36 000 000
Bénéfice				89 238 594	89 238 594
<b>Etat au 31.12.2024</b>	<b>60 000 000</b>	<b>60 000 000</b>	<b>300 000 000</b>	<b>90 987 087</b>	<b>510 987 087</b>
Dividendes versés en 2024				-48 000 000	-48 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice				0	0
Complément institutions de prévoyance				-2 000 000	-2 000 000
Attribution pour dons divers				-350 000	-350 000
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-39 000 000	-39 000 000
Bénéfice				88 721 376	88 721 376
<b>Etat au 31.12.2025</b>	<b>60 000 000</b>	<b>60 000 000</b>	<b>300 000 000</b>	<b>90 358 463</b>	<b>510 358 463</b>

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)**

<b>14. Ventilation réassurance acceptée 2025</b>	Affaires directes	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Net
Primes brutes	1 223 439 769	17 749 983	-46 077 891	1 195 111 861
Variation des reports de primes	-6 314 476	546 351	508 410	-5 259 715
Autres produits de l'activité d'assurance	279 683	4 741	14 338	298 762
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>	<b>1 217 404 976</b>	<b>18 301 075</b>	<b>-45 555 144</b>	<b>1 190 150 907</b>
Charges des sinistres : montants payés	852 132 071	12 545 558	-21 382 296	843 295 333
Variation des provisions techniques	-15 653 014	-2 660 624	3 874 890	-14 438 748
<b>Charges des sinistres pour compte propre</b>	<b>836 479 058</b>	<b>9 884 934</b>	<b>-17 507 406</b>	<b>828 856 586</b>
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	357 283 327	6 264 560	-5 749 019	357 798 868
Autres charges techniques pour propre compte	26 517 905	72 709	-57 211	26 533 402
<b>Total des charges de l'activité technique</b>	<b>1 220 280 290</b>	<b>16 222 203</b>	<b>-23 313 637</b>	<b>1 213 188 856</b>
<b>Ventilation réassurance acceptée 2024</b>	Affaires directes	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Net
Primes brutes	1 135 857 630	21 539 962	-44 046 142	1 113 351 451
Variation des reports de primes	-1 941 147	-649 813	216 189	-2 374 770
Autres produits de l'activité d'assurance	168 791	188 200	44 311	401 302
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>	<b>1 134 085 274</b>	<b>21 078 349</b>	<b>-43 785 641</b>	<b>1 111 377 983</b>
Charges des sinistres : montants payés	839 289 602	15 340 039	-29 071 468	825 558 174
Variation des provisions techniques	-49 416 576	840 452	4 011 426	-44 564 698
<b>Charges des sinistres pour compte propre</b>	<b>789 873 026</b>	<b>16 180 491</b>	<b>-25 060 041</b>	<b>780 993 476</b>
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	285 875 204	6 826 648	-3 506 530	289 195 322
Autres charges techniques pour propre compte	24 539 257	1 031 161	-127 898	25 442 521
<b>Total des charges de l'activité technique</b>	<b>1 100 287 488</b>	<b>24 038 300</b>	<b>-28 694 469</b>	<b>1 095 631 319</b>
<b>15. Variation des provisions techniques d'assurances nettes</b>		<b>2025</b>	<b>2024</b>	
Provisions pour sinistres en cours		26 941 939	62 671 809	
Autres provisions techniques		-12 063 439	-7 763 748	
Réserves mathématiques		1 279 322	-8 372 541	
Provisions pour parts d'excédents contractuels		-1 719 075	-1 970 822	
<b>Total</b>		<b>14 438 748</b>	<b>44 564 698</b>	

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)**

16. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs	2025	2024
<b>1) Produits des placements</b>		
Biens immobiliers	31 799 819	33 522 165
Titres à revenus fixes	29 020 734	27 081 194
Prêts	333 654	734 863
Hypothèques	3 613 346	3 137 439
Actions	8 485 407	8 838 394
Autres placements	12 736 322	13 176 553
<b>Total</b>	<b>85 989 281</b>	<b>86 490 608</b>
<b>2) Plus-values non réalisées</b>		
Biens immobiliers	2 844 843	724 922
Titres à revenus fixes	3 903 159	5 584 085
Prêts	0	179 072
Actions	4 395 409	15 757 053
Autres placements	39 441	20 755
Instruments financiers dérivés	4 238 350	6 195 900
<b>Total</b>	<b>15 421 203</b>	<b>28 461 787</b>
<b>3) Plus-values réalisées</b>		
Biens immobiliers	25 228 176	19 558 673
Titres à revenus fixes	3 653 567	3 677 812
Actions	4 721 163	11 019 357
Autres placements	57 472 087	42 064 285
Instruments financiers dérivés	1 384 081	695 045
<b>Total</b>	<b>92 459 073</b>	<b>77 015 171</b>
<b>4) Autres produits des placements (change)</b>		
Titres à revenus fixes	1 129 792	23 816 474
Autres placements	884 878	8 251 543
Instruments financiers dérivés	66 777 935	21 645 182
<b>Total</b>	<b>68 792 605</b>	<b>53 713 199</b>
<b>Total des produits des placements</b>	<b>262 662 161</b>	<b>245 680 765</b>

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)**
**17. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs**

<b>1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation</b>		
Biens immobiliers	0	53 439
Titres à revenus fixes	4 734 266	4 779 267
Actions	2 819 806	11 077 015
Autres placements	1 142 532	270 642
Instruments financiers dérivés	5 787 741	4 463 260
<b>Total</b>	<b>14 484 345</b>	<b>20 643 622</b>
<b>2) Moins-values réalisées</b>		
Biens immobiliers	833 878	18
Titres à revenus fixes	3 734 534	12 197 649
Prêts	564 914	1 111 296
Hypothèques	0	33 167
Actions	1 722 489	867 786
Autres placements	246 233	445 673
Instruments financiers dérivés	9 479 465	11 526 362
<b>Total</b>	<b>16 581 513</b>	<b>26 181 950</b>
<b>3) Autres charges des placements (change)</b>		
Titres à revenus fixes	41 599 903	1 121 571
Autres placements	21 430 025	1 680 955
Instruments financiers dérivés	24 420 555	72 915 389
<b>Total</b>	<b>87 450 483</b>	<b>75 717 915</b>
<b>4) Frais de gestion</b>	<b>21 465 311</b>	<b>22 219 709</b>
<b>Total des charges financières et frais de gestion des placements</b>	<b>139 981 652</b>	<b>144 763 197</b>

**18. Evénements importants survenus après la date du bilan**

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 19 mars 2026.



# Rapport sur la situation financière :

## modèle quantitatif « Résultats de l'entreprise, solo non-vie »

(en millions de CHF)	Total		Affaires directes en Suisse											
			Accident		Maladie		Véhicules à moteur		Transports		Incendie, DN, dom. mat.		RC générale	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	1'157,4	1'241,2	194,3	220,3	293,6	312,5	377,3	402,1	1,9	1,8	183,0	198,2	72,1	75,2
Primes brutes cédées aux réassureurs	-44,0	-46,1	-3,5	-3,7	-0,2	-0,2	-5,4	-5,7	-	-	-22,1	-23,9	-3,4	-3,5
Primes nettes pour propre compte	1'113,4	1'195,1	190,8	216,6	293,5	312,3	371,9	396,4	1,8	1,8	160,8	174,3	68,7	71,7
Variations des reports de primes	-2,6	-5,8	0,4	-	0,9	0,1	0,1	1,0	-	-	-2,5	-5,5	-0,7	-1,6
Variations des reports de primes: part des réassureurs	0,2	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,5	-	-
Primes nettes acquises pour propre compte	1'111,0	1'189,9	191,2	216,5	294,3	312,4	371,9	397,4	1,8	1,8	158,5	169,4	68,0	70,1
Autres produits de l'activité d'assurance	0,4	0,3	-	-	-	-	0,2	0,2	-	-	-	-	-	-
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>	<b>1'111,4</b>	<b>1'190,2</b>	<b>191,2</b>	<b>216,6</b>	<b>294,4</b>	<b>312,4</b>	<b>372,1</b>	<b>397,6</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>158,5</b>	<b>169,4</b>	<b>68,0</b>	<b>70,1</b>
Charges des sinistres: montants payés bruts	-854,6	-864,7	-147,3	-155,9	-238,5	-256,1	-288,2	-278,8	-1,0	-1,2	-116,0	-112,8	-36,6	-35,7
Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs	29,1	21,4	2,1	0,6	-	-	2,6	0,3	-	-	17,8	13,0	-	-
Variations des provisions techniques	48,6	18,3	9,3	-26,3	-6,3	-4,1	25,5	25,4	0,2	0,5	2,8	18,6	18,5	1,0
Variations des provisions techniques: part des réassureurs	-4,0	-3,9	-1,5	1,8	-	-0,2	-3,0	1,9	-	-	1,1	-6,6	-1,3	-0,5
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations														
<b>Frais de règlement des sinistres pour propre compte</b>	<b>-781,0</b>	<b>-828,9</b>	<b>-137,3</b>	<b>-179,8</b>	<b>-244,7</b>	<b>-260,4</b>	<b>-263,1</b>	<b>-251,2</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>-94,3</b>	<b>-87,7</b>	<b>-19,3</b>	<b>-35,1</b>
Frais d'acquisition et de gestion	-292,7	-363,5	-24,4	-26,1	-41,5	-47,9	-123,8	-136,4	-0,6	-0,6	-69,6	-75,8	-29,6	-31,4
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	3,5	5,7	-0,1	-0,1	-0,1	-	-0,1	-0,1	-	-	3,7	5,8	-0,1	-0,1
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-289,2	-357,8	-24,5	-26,2	-41,6	-47,9	-123,9	-136,6	-0,6	-0,6	-66,0	-69,9	-29,7	-31,5
Autres charges techniques pour propre compte	-25,4	-26,5	-2,8	-2,3	-14,4	-17,3	-0,2	-0,2	-	-	-5,1	-5,1	-2,0	-1,7
<b>Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement)</b>	<b>-1'095,6</b>	<b>-1'213,2</b>	<b>-164,6</b>	<b>-208,3</b>	<b>-300,7</b>	<b>-325,5</b>	<b>-387,2</b>	<b>-387,9</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,3</b>	<b>-165,3</b>	<b>-162,8</b>	<b>-51,0</b>	<b>-68,3</b>
Produits des placements	245,7	262,7												
Charges financières et frais de gestion des placements	-144,8	-140,0												
<b>Résultat des placements</b>	<b>100,9</b>	<b>122,7</b>												
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations														
Autres produits financiers	5,7	2,9												
Autres charges financières	-6,1	-5,9												
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>116,3</b>	<b>96,6</b>												
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-												
Autres produits	-	-												
Autres charges	-	-												
Produits/charges extraordinaires	-	-												
<b>Bénéfice/perte avant impôt</b>	<b>116,3</b>	<b>96,6</b>												
Impôts directs	-27,0	-7,9												
<b>Bénéfice/perte</b>	<b>89,2</b>	<b>88,7</b>												

		Affaires directes à l'étranger		Affaires indirectes													
Autres branches		Ensemble		Accident		Maladie		Véhicules à moteur		Transports		Incendie, DN, dom. mat.		RC Générale		Autres branches	
Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
13,6	13,2	-	-	0,4	0,2	-	-	0,4	0,5	-	-	17,5	16,9	-	-	3,1	0,1
-9,4	-9,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4,3	4,2	-	-	0,4	0,2	-	-	0,4	0,5	-	-	17,5	16,9	-	-	3,1	0,1
-	-0,2	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-	-0,6	0,4	-	-	-	0,1
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4,3	4,1	-	-	0,4	0,3	-	-	0,4	0,5	-	-	16,9	17,3	-	-	3,1	0,2
0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>4,5</b>	<b>4,1</b>	-	-	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	-	-	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	-	-	<b>16,9</b>	<b>17,3</b>	-	-	<b>3,1</b>	<b>0,2</b>
-11,8	-11,8	-	-	-0,1	-0,1	-	-	-0,4	-0,4	-	-	-12,5	-11,9	-	-	-2,4	-0,1
6,6	7,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-0,6	0,6	-	-	-	0,1	-	-	-	0,1	-	-	-1,5	2,3	-	-	0,8	0,1
0,5	-0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>-5,2</b>	<b>-4,1</b>	-	-	<b>-0,1</b>	-	-	-	<b>-0,4</b>	<b>-0,2</b>	-	-	<b>-14,0</b>	<b>-9,6</b>	-	-	<b>-1,6</b>	-
-1,0	-44,8	-	-	-0,1	-0,1	-	-	-0,1	-0,3	-	-	-2,2	-0,2	0,1	-0,1	0,2	0,2
0,2	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-0,9	-44,6	-	-	-0,1	-0,1	-	-	-0,1	-0,3	-	-	-2,2	-0,2	0,1	-0,1	0,2	0,2
-1,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>-7,1</b>	<b>-48,7</b>	-	-	<b>-0,2</b>	<b>-0,1</b>	-	-	<b>-0,5</b>	<b>-0,5</b>	-	-	<b>-16,2</b>	<b>-9,8</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1,4</b>	<b>0,2</b>

# Rapport sur la situation financière :

## modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

(en millions de CHF)

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	1'788,3		1'783,4
	Déductions	-124,2		-104,2
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tiers 1 imputés au capital de base	-		
	<b>Capital de base</b>	<b>1'664,1</b>		<b>1'679,2</b>
	Capital complémentaire	-		-
	<b>CPR</b>	<b>1'664,1</b>		<b>1'679,2</b>

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Calcul du capital cible	Risque d'assurance	300,9		303,3
	Risque de marché	440,5		437,8
	Effets de diversification	-187,2		-188,4
	Risque de crédit	70,0		68,8
	Autres effets sur le capital	-92,6		-76,5
	<b>Capital cible</b>	<b>531,6</b>		<b>545,1</b>

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Quotient SST</b>	<b>313,1%</b>		<b>308,1%</b>

# Rapport sur la situation financière :

## modèle quantitatif « Bilan SST individuel simplifié »

(en millions de CHF)		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur conforme au marché des placements	Biens immobiliers	834,8		871,9
	Participations	-		-
	Titres à revenu fixe	1'002,3		1'014,8
	Prêts	48,5		44,9
	Hypothèques	249,5		259,0
	Actions	278,3		315,6
	Autres placements	1'025,0		1'011,0
	- Placements collectifs de capitaux	700,9		751,1
	- Placements alternatifs de capitaux	324,2		259,9
	- Produits structurés	-		-
	- Autres placements de capitaux	-		-
	<b>Total des autres placements</b>	<b>3'438,4</b>		<b>3'517,3</b>
	Valeur conforme au marché des autres actifs	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	
Créances sur instruments financiers dérivés		24,5		6,5
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		14,1		7,5
Liquidités		217,7		194,9
Part des réassureurs dans les provisions techniques		61,8		58,3
- Assurance directe: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations)				
- Réassurance active: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations)				
- Assurance directe: assurance dommages		61,8		58,3
- Assurance directe: assurance-maladie				
- Réassurance active: assurance dommages				
- Réassurance active: assurance-maladie				
- Assurance directe: autres affaires				
- Réassurance active: autres affaires				
- Assurance directe: assurance vie liée à des participations				
- Réassurance active: assurance vie liée à des participations				
Immobilisations corporelles		96,0		123,0
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis				
Immobilisations incorporelles		76,2		54,2
Créances nées d'opérations d'assurance		26,7		19,9
Autres créances		39,1		40,1
Autres actifs				
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	19,0		24,7	
<b>Total des autres actifs</b>	<b>575,0</b>		<b>529,2</b>	
<b>Total valeur conforme au marché des actifs</b>	<b>Total de la valeur conforme au marché des actifs</b>	<b>4'013,4</b>		<b>4'046,5</b>
Valeur conforme au marché des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	1'370,8		1'384,7
	- Assurance directe: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations)			
	- Réassurance active: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations)			
	- Assurance directe: assurance dommages	1'370,8		1'384,7
	- Assurance directe: assurance-maladie			
	- Réassurance active: assurance dommages			
	- Réassurance active: assurance-maladie			
	- Assurance directe: autres affaires			
	- Réassurance active: autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
- Assurance directe: assurance vie liée à des participations				
- Réassurance active: assurance vie liée à des participations				
Montant minimum	167,1		164,2	
Valeur conforme marché des autres engagements	Provisions non techniques	0,2		0,3
	Dettes liées à des instruments de taux	-		-
	Dettes sur instruments financiers dérivés	27,2		8,0
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	7,7		7,1
	Dettes nées d'opérations d'assurance	390,7		439,7
	Autres passifs	233,9		228,7
	Comptes de régularisation	27,4		30,4
	Dettes subordonnées	-		-
<b>Total des valeurs conformes au marché des engagements</b>	<b>Total des valeurs conformes au marché des engagements</b>	<b>2'225,1</b>	<b>-</b>	<b>2'263,1</b>
<b>Différence entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements</b>		<b>1'788,3</b>	<b>-</b>	<b>1'783,4</b>

